



ALINA

Le journalisme d'investigation au service de la lutte contre la corruption

N°02

Le Mag

PRÉSIDENTIELLES 2023 CONSPIRATION, CORRUPTION, DÉSINFORMATION



- **VaovaoCheck : une croisade à la reconquête de l'information (p. 15)**
- **Le taux d'abstention aux présidentielles a-t-il été minimisé ? (p. 19)**
- **Santé publique : à qui profite le fonds d'équité? (p. 35)**

© Mamy Rael

Décembre 2023

Dans ce numéro

04



POLITIQUE

- 05 | Processus électoral :** Transparency International - Initiative Madagascar révèle les coûts estimatifs des potentiels actes de corruption
- 13 | Désinformation :** un facteur de la corruption électorale
- 15 | VaovaoCheck :** une croisade à la reconquête de l'information
- 17 | Andry Rajoelina a-t-il une mainmise sur la Haute Cour Constitutionnelle ?**
- 19 | Le taux d'abstention aux présidentielles a-t-il été minimisé ?**
- 21 | Neutralité de l'Administration : des chefs CISCO mobilisés pendant la campagne électorale**
- 22 | Carte TGV : le sésame de la victoire ?**
- 24 | Cartes et tickets : des données personnelles mises à la disposition d'un parti ?**

26



ECONOMIE

- 27 | Distrikan'Ambanja : Sehatr'asa azo ivelomana ny jono saingy simbain'ny tsy aradalàna**
- 31 | Economie bleue : la lutte contre la pêche INN, un défi pour l'Afrique et l'océan Indien**
- 32 | Pêche : quelques éléments-clés du cadre juridique**

34



SOCIÉTÉ

- 35 | Santé publique : à qui profite le fonds d'équité ?**

Directeur de publication
Boto Lamina Tsaradia

Membres du Conseil d'Administration
Boto Lamina Tsaradia | Lilly Razafimbelo | Gérard Rakotonirina | Mamelasoa Ramiarinarivo | Tsimihipa Andriamazavarivo | Raoto Andriamanambe

Directrice Exécutive TI-MG
Dr Ketakandriana Rafitoson

Rédactrice en chef
Mialisoa Randriamampianina

Sécrétaire de rédaction
Domoina Ratsara

Chargée de projet
Juana Malalasoa

Responsable Communication
Vatsy Rakotonarivo

Design
Ny Avoko Rasamoelina

Contributeurs dans ce numéro

Mialisoa Randriamampianina | Raoto Andriamanambe
Lova Rabary-Rakotondravony | Nadia Raonimanalina
Fah Andriamanarivo | Anny Andrianaivonirina
Ismaël Mihaja Nantenaina | Cynthia Rahelindisa
Rova Andriantsileferintsoa | Harynah Ramanantsoa
Claire Emilie Sabotsy | Ravaoarisoa | Lenda William
Felana Fitiovana Antsamalala | Avotra Ravalijaona
Onjalalaina Ranaivomanana | Johnattan Rahagalala

L'EDITO

Par Mialisoa RANDRIAMAMPIANINA

A nos cinq prochaines années !

2018 – 2023 : MALINA a cinq ans.

Nous étions un réseau de journalistes à nos débuts, nous sommes aujourd'hui une ONG indépendante qui met l'information au service de la lutte contre la corruption. Mais tout comme à nos débuts, nous militons aussi pour permettre aux journalistes professionnels d'exercer librement leur métier. Cet anniversaire est particulièrement marqué par la mise en place du dispositif de fact-checking VaovaoCheck en collaboration avec Transparency International - Initiative Madagascar (TI-MG), la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) Madagascar, Actions Médias Francophones Madagascar, soutenue par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

L'idée est venue du constat de la prolifération de fake news qui ont émaillé le processus électoral, mais qui malheureusement s'est aussi greffée dans le paysage quotidien malgache. Bien que le recouplement soit un principe de base du journalisme, son importance n'est pas nécessairement comprise par le commun des mortels, si bien que les informations manipulées, fausses ou volontairement faussées, et les rumeurs, circulent librement. L'impact d'une telle situation sur l'opinion publique est trop important et mérite une riposte rapide pour endiguer le phénomène. VaovaoCheck a donc été conçu pour inverser la donne et faire barrage à l'invasion des fake news. Vous retrouverez dans cette

seconde édition du Mag de MALINA certains articles de fact-checking réalisés par les journalistes contributeurs de VaovaoCheck dans le cadre des présidentielles 2023 et pourrez lire l'ensemble des articles sur le site : www.vaovaocheck.mg

Souligner précisément l'existence de ce dispositif est important pour MALINA. Nous sommes conscients du danger que représente la circulation à outrance de ces fausses informations, additionné à l'utilisation d'informations obtenues de façon illégale via certains logiciels – quelles que soient les soi-disant raisons officielles justifiant leur utilisation ! -, et le discours venimeux de certains « influenceurs » prêts à sacrifier toute dignité au nom de leur cause. Dans les cinq prochaines années, nous allons consolider cette riposte face à la « malveillance informative » et faisons de cette démarche un défi à relever.

Nous adressons nos remerciements chaleureux à celles et ceux qui ont contribué à soutenir MALINA et à nous permettre de travailler librement. Il n'est pas donné à tous les médias malgaches de pouvoir agir avec autant de marge de manœuvre, loin des diktats des espèces sonnantes et trébuchantes. Nous existons parce qu'un réseau de partenaires conscients de l'importance d'une presse libre et indépendante, mais aussi du rôle majeur de l'information dans la lutte contre la corruption, nous soutient. A nos cinq prochaines années, ensemble !



Avec le soutien de :





© Mamy Rael



© Mamy Rael

PROCESSUS ÉLECTORAL : TRANSPARENCY INTERNATIONAL - INITIATIVE MADAGASCAR RÉVÈLE LES COÛTS ESTIMATIFS DES POTENTIELS ACTES DE CORRUPTION

16 novembre 2023 : une élection contestée sur fond d'irrégularités, de violences, de violations de droits humains, de flux financiers opaques et de suspicions de corruption électorale.
Pour éclairer les citoyens, Transparency International - Initiative Madagascar a réalisé une estimation des fonds mobilisés par les candidats en lice.

Le 16 novembre 2023, jour d'élection, les Malgaches font face à une situation inédite. Le scrutin, décrié par une partie de la population, n'oppose que 3 des 13 candidats en lice. Il n'est pas certain que l'une quelconque des 49 recommandations des auditeurs ayant examiné la liste électorale et présentées à la CENI en juillet 2023 ait été prise en compte et mise en oeuvre. Les actes de violence et les restrictions de l'espace civique perpétrées lors des 5 dernières semaines, couplés aux manipulations institutionnelles, renforcent l'image d'un Etat de non-droit capturé par des intérêts privés, dans lequel le mot démocratie semble n'être qu'une pâle illusion.

La Cellule de Suivi des Elections (CSE) de Transparency International - Initiative Madagascar (TI-MG) a travaillé

sans relâche depuis le premier jour de la campagne électorale. Cette cellule, se composant d'une unité « terrain » et d'une unité « médias et réseaux sociaux », est opérationnelle dans les six chefs-lieux de provinces et à Taolagnaro, et est animée par le staff de TI-MG et les bénévoles de l'association, appuyés par les Centres d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne (CAJAC) et les journalistes d'investigation de l'ONG MALINA.

Une première analyse a été publiée le 31 octobre dernier, complétée par la présente qui repose sur une méthodologie améliorée rappelée ci-après.

CADRAGE ET MÉTHODOLOGIE

D'après le calendrier officiellement établi par la Commission Électorale Nationale

Indépendante (CENI), la campagne électorale a été lancée le 10 octobre 2023 pour trente (30) jours rallongés d'une semaine après le report de la date du premier tour au 16 novembre par la Haute Cour Constitutionnelle (HCC). Au cours des deux premières semaines de cette période, seuls deux candidats sont entrés en campagne : Andry Nirina Rajoelina (candidat n°3) et Sendrinson Daniela Raderanirina (candidat n° 11). Ils ont été rejoints à partir du 22 octobre par le candidat n°13, Siteny Randrianasoloniaiko qui faisait auparavant partie du Collectif des candidats ayant décidé de ne pas faire campagne pour asseoir leurs revendications.

Un canevas de suivi des dépenses par candidat a été élaboré par TI-MG sur la base des meilleures pratiques internationales. Si lors de la première analyse, ont été évaluées les dépenses médiatiques liées à la publicité politique (télévisions, radios, presse écrite), et les dépenses non-médiatiques surtout liées aux déplacements sur terrain et aux meetings des candidats; cette seconde analyse inclut une estimation des ressources humaines mobilisées par les candidats, ainsi qu'une estimation du coût des actions assimilées à de la corruption électorale. L'estimation des dépenses se fait sur la base d'observations directes (ex : participation aux meetings) et secondaires (examen de clichés, etc.), puis par extrapolation, étant donné

que l'équipe de la CSE de TI-MG est limitée en nombre et en ressources et ne peut pas suivre les candidats dans tous leurs déplacements. Les grilles tarifaires des médias observés, ainsi que les catalogues de prix des matériels « usuels » de campagne (imprimerie, sonorisation, véhicules, etc.) ont été collectés au préalable pour assurer un maximum de précision aux calculs. Pour ce qui est de la corruption électorale, TI-MG s'appuie sur des témoignages collectés par MALINA, des signalements recoupés, l'observation de ses observateurs sur le terrain et les faits rapportés dans les actualités et sur les réseaux sociaux.

Une autre innovation réside dans l'intégration d'une section dédiée aux irrégularités de la liste électorale, reposant sur les audits effectués précédemment par de tierces parties et dont l'intégralité est disponible publiquement.

Les principaux objectifs de cette démarche sont de :

- conscientiser la population et l'opinion publique sur les flux financiers circulant autour de la campagne électorale ;
- susciter des questionnements utiles et une prise de conscience de toutes les parties prenantes sur la gravité de la situation ;
- alerter sur les cas potentiels de corruption électorale afin de mieux les signaler/contrer ;

- contribuer à l'assainissement du processus électoral.

Les résultats présentés résultent du suivi réalisé du 10 octobre au 14 novembre 2023. Il s'agit d'estimations des dépenses et de suspicitions de corruption électorale. Face aux réactions épidermiques des partisans de certains candidats, il est utile de rappeler qu'aucune loi n'interdit aux citoyens, ni aux organisations de la société civile, de procéder à des estimations des dépenses de campagne. L'exercice est ouvert à tous et permet de tenter de mesurer le poids de l'argent dans la compétition électorale. Si les candidats acceptaient de renseigner le formulaire sur le budget de pré-campagne et de campagne qui leur a été transmis par TI-MG, des informations plus pointues et de première main pourraient étayer la présente analyse. Cette demande, qui constitue également un test de la volonté de transparence et de redevabilité de chaque candidat, n'a pour l'instant reçu aucune réponse.

TI-MG réitère son appel envers les responsables de la Commission de Contrôle du Financement de la Vie Politique (CCFVP) et les institutions anti-corruption à utiliser ces informations à toutes fins utiles et à prendre les mesures adéquates le cas échéant, et choisi de publier son analyse le jour du scrutin pour aider les électeurs dans leur prise de décision.



© Equipe de campagne du candidat



DES IRRÉGULARITÉS DE LA LISTE ÉLECTORALE

Cette section repose sur un rappel d'informations provenant de l'audit relatif à la refonte électorale 2022/2023 publiée en juillet 2023. Cet audit a été demandé par la CENI à travers un appel à manifestation d'intérêt à l'endroit des acteurs nationaux appartenant aux parties prenantes aux élections ou œuvrant dans les domaines liés à la démocratie et l'Etat de droit pour effectuer des travaux d'audit du fichier électoral à l'issue de la refonte 2022/2023.

Cet audit consiste en la vérification qualitative et quantitative des données des listes électorales et du registre électoral national conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux normes et standards internationaux. Au cours de cette mission, les auditeurs ont identifié d'importantes irrégularités qui ont été portées à la connaissance de la CENI. Les points les plus cruciaux sont rappelés ci-après :

IRRÉGULARITÉS ET ANOMALIES

Par rapport aux informations démographiques, l'audit indépendant rapporte « une non-vraisemblance de la refonte » par rapport aux résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation en 2018 (RGPH-3) établi par l'INSTAT :

- Faible taux de couverture par rapport à la population électorale.**

Un taux de couverture par district (spatiale) relativement faible par rapport à la population électorale (+ 18 ans) basés sur la projection RGPH-3 pour l'année 2022. Taux global de 73,56% (11 043 836 / 15 012 479) sur le territoire de Madagascar : toutefois, un dépassement de 17,57% pour le district de Soalala (26 337 inscrits contre 22 402 pour RGPH-3) et de 0,22% pour le district de Kandreho (14 127 inscrits contre 22 402 pour RGPH-3).

- Rajouts de fokontany.**

19 340 fokontany sont identifiés dans le fichier électoral issu de la refonte, et répartis sur 1 704 communes, contre 19 161 fokontany répartis sur 1695 communes suivant la loi 2018-011 du 16 avril 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2014-020



© Mamy Rael

du 27 septembre 2014 relative aux ressources des Collectivités Territoriales Décentralisées, aux modalités d'élections, ainsi qu'à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions de leurs organes. Ce qui signifie que 446 fokontany ont été rajoutés et 267, radiés.

- Irrégularités relatives aux numéros de cartes d'identité nationale (CIN).**

Il n'y aurait pas de base de données des CIN pour contrôler chaque saisie des Fiches Individuelles de Recensement de l'Electeur (FIRE). Il est donc possible d'introduire n'importe quel numéro de CIN dans le système, sans aucun moyen de vérifier l'existence réelle de la personne.

- 45.848 inscrits ont des soucis liés au 6e chiffre de la CIN relatif au genre ;
- 214.581 numéros de CIN ont plus de deux occurrences (entre 2 à 15) dont 25 559 sont délivrés aux nouveaux titulaires de CNI (après le 1er octobre 2022) ;
- 249.001 suspicions d'anomalie dans le fichier électoral de la refonte (29,59%) dont 151.716 liées à l'âge de délivrance de CIN à des personnes âgées de moins de 17 ans ;
- 73.736 suspicions de doublons de CIN.

49 RECOMMANDATIONS

Les résultats du rapport et le rapport d'audit lui-même ont été présentés publiquement et ont fait l'objet de 49 recommandations auprès de la CENI. Vraisemblablement, « aucun rapport de mise en œuvre des recommandations formulées et des actions correctives n'a été partagé ou publié par la CENI », d'après l'avis diffusé par les auditeurs nationaux en date du 14 novembre 2023. A ce jour, il est de ce fait impossible de savoir si c'est le même fichier électoral audité en juillet 2023 qui a été utilisé pour produire les cartes d'électeurs ou non.

Une opération de vérification a été menée par les auditeurs nationaux, en l'absence de publication de rapport sur des actions correctives par la CENI. Les auditeurs ont pris l'initiative de mener une vérification en novembre 2023 et concluent qu'aucune différence majeure n'a été constatée entre le fichier électoral de juillet 2023 et celui utilisé pour les élections. Une conclusion qui interpelle fortement quant au manque de crédibilité des élections et de mesures prises pour consolider la lutte contre la manipulation des voix.

Par ailleurs, des doublons de cartes électoral circulent au niveau de différents fokontany. Leur existence favorise la crainte de manipulations massives des résultats électoraux et remet encore une fois en cause la fiabilité des institutions électORALES à Madagascar.

DES SUSPICIONS DE CORRUPTION RELEVÉES

Diverses formes de tentatives de corruption électorale, telles que l'achat de votes, l'utilisation partisane des ressources publiques et les manœuvres destinées à la manipulation des résultats, persistent depuis le 10 octobre 2023, début de la campagne électorale. Les cas de corruption constatés durant le processus électoral tiennent une grande importance pour la santé de la démocratie, surtout à Madagascar.

Si un débat récurrent a cours autour de la légalité ou non de la distribution de « dons » tels que le « Hazavana ho anao », une lampe solaire distribuée gratuitement, ou de bracelets donnant droit à divers lots, il demeure certain que certaines pratiques impliquant la collecte ou la manipulation des données personnelles des électeurs – avec ou sans leur consentement – constituent bel et bien des tentatives de corruption électorale car elles impliquent des manœuvres frauduleuses et l'utilisation d'un pouvoir à des fins indues.

TI-MG récapitule ici l'ensemble des faits suspicieux relevés lors de la campagne électorale 2023 :

♦ Des déclarations de témoins font état de distributions d'argent liquide et de la fourniture de matériel de campagne dans les quartiers généraux du candidat n°3, conditionnées par la remise d'une carte d'adhésion à son parti. TI-MG a choisi de quantifier cette pratique dans les « autres » dépenses



Tombana amin' ny vola lany ny 10 -28 oktobra ho an'ny

COLLECTIF DES CANDIDATS



≈ 228 400 000 Ar ≈ 904 400 000 Ar -

farafahakeliny

≈ 1,132,800,000 AR

de campagne étant donné que chaque parti a théoriquement le droit de recruter des militants (bénévoles ou volontaires) et de les indemniser pour leur « engagement ». Toutefois, la pratique reste condamnable pour son opacité et le principe qu'elle véhicule : les militants ciblés, au profil socioéconomique souvent vulnérable, sont recrutés non pour leur adhésion à l'idéologie du candidat mais pour leur fragilité pécuniaire. Il s'agit simplement d'une exploitation de la misère de la population à des fins de campagne. Une pratique moralement inacceptable.

♦ De possibles conflits d'intérêts et de collusions entre les membres respectifs de la CENI et de la HCC et le candidat n°3 et son proche entourage ont été soulevés et analysés, renforçant les doutes déjà exprimés par de nombreux observateurs quant à une possible capture de ces institutions et donc, leur manque d'indépendance et d'impartialité.

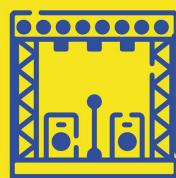
♦ Des violations des droits fondamentaux ont été perpétrées dans la distribution de « dons », au moins à Antananarivo, le 14 octobre 2023. Ce jour-là, le candidat n°3 a organisé des distributions de denrées alimentaires dans des fokontany de la capitale. Des tickets-repas, comportant le nom, la photo et l'adresse de chaque bénéficiaire ont été imprimés et remis par des agents des fokontany aux domiciles des personnes ciblées, principalement des individus à faible revenu. Une enquête sur le terrain a établi que ces données personnelles ont été directement extraites des registres des fokontany et imprimées sans le consentement de leurs propriétaires.

♦ Ce même cas soulève des questions sur la responsabilité et l'implication des chefs fokontany et de leurs collaborateurs dans ce stratagème néfaste. Il semble improbable que le parti du candidat n°3 ou quiconque d'autre ait pu accéder aux registres des fokontany sans leur approbation.



Tombana amin' ny vola lany ny 22-28 oktobra ho an'ny

KANDIDA N°13



≈ 2 871 165 600 Ar ≈ 27 600 000 Ar -

farafahakeliny

≈ 2,898,765,600 AR



Cela équivaudrait à une violation de l'article 57 de la loi n°2018-008 du 10 avril 2018 relative au régime général des élections et des référendums, qui énonce le principe de la neutralité de l'administration et de l'impartialité des services publics. L'article 60 de cette loi précise clairement qu'« il est interdit à tout fonctionnaire civil ou militaire et agent non encadré de l'État et des collectivités territoriales décentralisées, qui sont soumis à des obligations de neutralité, d'assiduité, de plein emploi et d'honnêteté, et sous les peines prévues à l'article 227 de la présente Loi organique pour les infractions en matière de propagande électorale, de participer à la campagne électorale en vue de faire voter pour un candidat, une liste de candidats ou une option ». Cette interdiction s'applique également au cas de nombreux fonctionnaires en poste qui ont ouvertement fait campagne pour un candidat ou un autre. Et si cette pratique était généralisée à tous les fokontany, qu'est-ce qui garantirait la sincérité et la fiabilité des opérations électorales du 16 novembre qui reposent en grande partie sur le personnel de chaque bureau de vote, souvent recruté parmi le staff du fokontany ?

♦ **Dans la région Atsimo Andrefana, les enseignants ont été massivement embriagés par le chef CISCO de Sakaraha pour faire campagne au profit du candidat n°3.** De même, à Mandoto, le personnel des CISCO et les enseignants ont été enjoins de fermer les établissements afin de participer à son meeting politique du 14 novembre 2023. Et si une telle



pratique était généralisée à l'ensemble des 114 CISCO de Madagascar ?

♦ **Dans le district de Taolagnaro, des témoignages font état de l'inscription des numéros de cartes électorales de personnes sur une liste, en échange de la promesse de recevoir une dotation de Vatsy Tsinjo et de Tosika Fameno une fois que le candidat n°3 serait élu.**

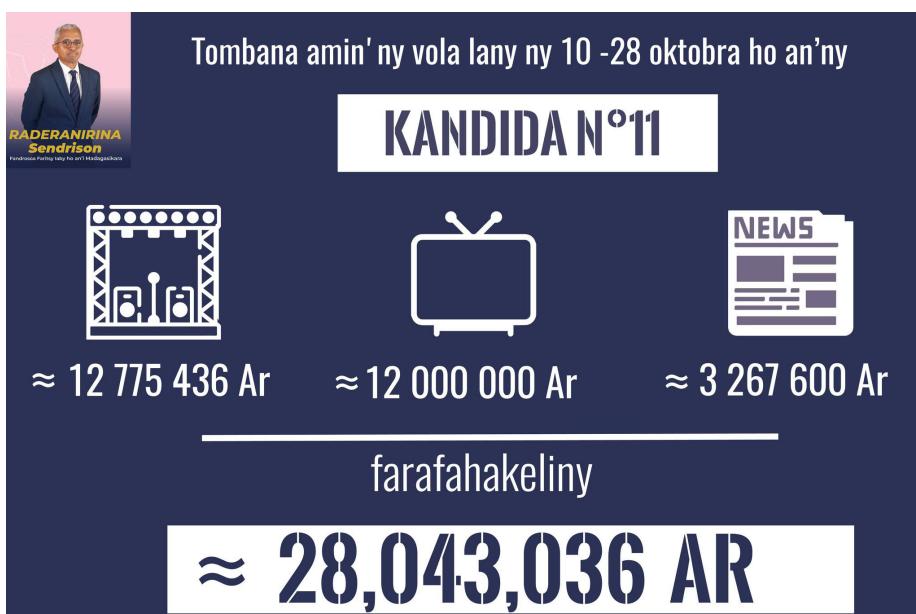
Même cas pour Toamasina, où des électeurs ont été « invités » à fournir à des rabatteurs du n°3 une copie de leur carte électorale, de leur CIN, et d'une photo d'identité, et à s'inscrire sur une liste donnée, moyennant la promesse d'une aide mensuelle une fois le candidat n°3 élu.

♦ Une fiche de présence collectée par des investigateurs de MALINA montre que

lors d'une réunion du 30 octobre 2023 dirigée par le Gouverneur de la région Vakinankaratra, les directeurs régionaux de plusieurs ministères et services publics (y compris la JIRAMA) se sont concertés à Antsirabe avec des émissaires du candidat n°3, venus de son QG de l'ARENA, pour préparer ses meetings locaux.

♦ Le 18 octobre 2023, un avis de crédit d'un milliard Ariary au profit du Gouverneur de la région Vakinankaratra est retracé à la Trésorerie générale d'Antsirabe

Ces incidents soulèvent des questions fondamentales sur la transparence et l'intégrité du système électoral à Madagascar. Les dés semblent avoir été pipés bien à l'avance et l'ensemble des moyens possibles mis en œuvre pour assurer la victoire forcée du candidat n°3.



ANALYSE

COÛTS ESTIMATIFS DES POTENTIELS ACTES DE CORRUPTION ÉLECTORALE

ITEM	COÛT UNITAIRE (FORFAITAIRE)	CIBLES/BÉNÉFICIAIRES	TOTAL
Dotation de subventions aux gouvernorats pour l'organisation d'évènements partisans et autres éventuels actes de corruption électorale	1 000 000 000 Ar	23 régions	23 000 000 000 Ar
Subventions/pots-de-vin déployés dans les CISCO	5 000 000 Ar	114 CISCO	570 000 000 Ar
Pots-de-vin aux éléments des fokontany pour différentes manipulations (forfaitaire)	500 000 Ar	19 340 fokontany	9 670 000 000 Ar
Dotation de sommes diverses contre une promesse de vote	100 000 Ar	1364 QG x 100 personnes = 136 400 personnes	13 640 000 000 Ar
Total des éléments connus/estimés/suspectés			46 368 000 000 Ar
En euros			9 793 190 Euros

Les distributions massives de « dons » aux administrations par le gouvernement Ntsay – et donc par le camp Rajoelina, qui ont eu cours depuis au moins le début de l'année 2023, n'ont pas été comptabilisées ici. Il est probable que ces « dons » aient été financés par des subventions accordées par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) à d'autres fins. Si c'est le cas, il s'agit à la fois d'abus de biens sociaux et de détournements de deniers publics, à des fins de corruption électorale.





DU SUIVI DES DÉPENSES ÉLECTORALES

Evaluation des dépenses de campagnes électorales menées par les candidats n°3, n°11 et n°13. Notez bien que cette évaluation est faite sur une fourchette de base, les chiffres réels sont susceptibles d'être largement importants.

	N°3	N°11	N°13	OBSERVATIONS
RÉCAPITULATIF DES ITEMS COMPTABILISÉS				
Nombres de localités visitées	60 villes*	21 villes**	41 villes***	Par le candidat lui-même
Moyens de déplacements	3 hélicoptères 2 avions Au moins 2 voitures par localité lors des meetings Au moins 5 voitures en déplacement constant pour le transport de matériel et staff	Au moins 2 voitures 4x4	4 hélicoptères 2 avions Au moins 2 voitures par localité lors des meetings Au moins 5 voitures en déplacement constant pour le transport de matériel et staff	
Nombre d'artistes mobilisés	32	N/A	39	
Nombres d'affiches imprimées	Au moins 25 000	Au moins 1 000	Au moins 25 000	
Tunique / T-shirt	Au moins 148 000	N/A	Au moins 161 000	
Boubou	Au moins 90 000	N/A	N/A	
Drapeau	Au moins 10 000	N/A	N/A	
Parasol	Au moins 1 000	N/A	N/A	
Autres (bassines, denrées alimentaires, etc.)	Au moins 100 000 unités	1 Zébu	N/A	

RÉCAPITULATIF GÉNÉRAL DES COÛTS ESTIMÉS

QG de campagne	500 000 Ar * 1364 QG déclarés * 2 mois = 1 364 000 000 Ar	Au moins un principal : 500 000 Ar * 2 mois = 1 000 000 Ar	41 localités * 500 000 Ar * 2 mois = 41 000 000 Ar	Location et/ou fonctionnement basique * 2 mois
Meetings sur terrain (avec le candidat)	6 902 818 871 Ar	33 758 980 Ar	10 527 486 138 Ar	Incluant goodies + transport aérien + matériel
Cachets artistes (inclus autres frais)	32 artistes * 45 000 000 Ar = 1 440 000 000 Ar	N/A	38 artistes * 45 000 000 Ar = 1 710 000 000 Ar	Cachet moyen estimé 20j = 45 000 000 Ar/ artiste
Viatique équipe de campagne sur terrain	60 localités * 2 nuitées * 120 000 Ar * 30 jours * 25 personnes = 10 800 000 000 Ar	21 localités * 1 nuitée * 60 000 Ar * 20 jours * 10 personnes = 252 000 000 Ar	41 localités * 2 nuitées * 120 000 Ar * 30 jours * 25 personnes = 7 380 000 000 Ar	Hébergement + per diem Forfait estimé entre 60.000 et 120.000Ar/j
Transport aérien Tsaradia	42 000 000 Ar	N/A	42 000 000 Ar	Hélicos, jets privés inclus dans coûts de meetings
Transport terrestre (matériel et staff sur le total de kilométrage réalisé)	14 558 km = 1 892,6l de gasoil * 5 voitures = 46 368 700 Ar	7 770 km = Déjà inclus dans les coûts de ses meetings	22 779 km = 2961,27l de gasoil * 5 voitures = 72 551 115 Ar	Consommation en gasoil d'une voiture = 13l/100km (km total * litres de gasoil * voitures)

Diffusion de contenus sur les chaînes TV	931 434 000 Ar	12 000 000 Ar	258 100 000 Ar	10 chaînes de TV suivies en prime time (18h-22h) par jour
Insertions presse	337 580 573 Ar	3 740 296 Ar	21 400 205 Ar	15 journaux suivis par jour
Production clip officiel de campagne	114 350 000 Ar	N/A	80 350 000 Ar	Détails dans tableaux supra
Salaire directeur de campagne	7 500 euros * 3 mois = 107 707 500 Ar	1 000 000 Ar * 3 mois = 3 000 000 Ar	7 500 euros * 3 mois = 107 707 500 Ar	Réf. Dernières élections présidentielles françaises
Coûts approximatifs des RH salariées x 3 mois	100 personnes* 1 000 000 Ar*3 mois = 3 000 000 000 Ar	18 personnes *500 000*3 mois = 27 000 000Ar	50 personnes * 1 000 000 Ar*3 mois = 1 500 000 000 Ar	Dans les principales localités, en charge de l'organisation générale
Indemnisation des «volontaires» indemnisés (30.000Ar) x 1 mois	119 districts* 500 personnes * 30 000 Ar *30 jours = 53 550 000 000 Ar	21 villes*5 personnes *30 000 Ar * 20 jours = 63 000 000 Ar	61 villes * 300 personnes * 30 000 Ar*20 jours = 10 980 000 000 Ar	En charge des animations, figurations, et éventuellement de contre-manifestations
Coûts estimatifs de la corruption électorale / abus de biens sociaux	46 368 000 000 Ar	N/A	N/A	Cf. Tableau supra
Coûts estimatifs de la distribution de «dons» divers	Dans l'exemple CUA: 192 fokontany * 10 000 Ar * 500 personnes/fokontany = 960 000 000 Ar * au moins 5 événements similaires = 4 800 000 000 Ar	N/A	Forfait estimé : 500 000 000 Ar	Estimation par extrapolation d'un évènement connu
	129 804 259 644 Ar 27 115 993 €	395 499 276 Ar 80 929 €	33 220 594 958 Ar 6 797 748 €	





Dans les bureaux de votes, le taux de participation en berne a été un sujet de débats

© Mamy Rael



RAOTO ANDRIAMANAMBE

DÉSINFORMATION : UN FACTEUR DE LA CORRUPTION ÉLECTORALE

Durant les périodes électorales, les risques de mobilisation d'acteurs visant à alimenter la haine et la polarisation sont accrus. La Grande île a goûté l'amère expérience lors de la présidentielle qui s'est déroulée dans un contexte particulier.

Le 21 juin 2023, la page Facebook Actus Mada, une page au service de la cause du camp présidentiel, publie une information qui fait le tour de la toile. « Marc Ravalomanana est aussi naturalisé français. J'ai eu un coup de foudre en voyant cette nationalité de Monsieur Ravalomanana » publie la page avec deux documents, dont un dossier renfermant le soi-disant extrait du décret publié au Journal officiel. La publication a été supprimée depuis. En pleine tempête liée à la divulgation de la nationalité française de Andry Rajoelina – et les remous qu'elle va créer – les spadassins acquis à la cause du leader des « Orange » voulaient contre-attaquer de manière gauche et atteindre Marc Ravalomanana. Certes, le mensonge paraît trop gros pour être vrai, mais certains y avaient cru, avant que le média VaovaoCheck ne s'empare de la question et statue que l'information est fausse. Ce média de fact-checking

est une initiative conjointe de Transparency International - Initiative Madagascar, Malina, la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES), Actions Médias Francophones Madagascar, soutenue par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). Certains articles de la plateforme en ligne sont publiés dans ce numéro de Malina.

OUTIL ESSENTIEL

Le processus électoral a pris des airs de bataille rangée entre les partisans du candidat Andry Rajoelina et ceux du collectif des 11 puis des 10 candidats. L'information a été au cœur des surenchères et, parfois, elle a été à l'origine de tensions très vives, notamment quand des « questions communautaires » ont été mises en exergue ou des drames humains. Par exemple, diverses pages avaient rapporté que l'ancien Premier ministre

Monja Roindéfo auraient fait venir des hommes Antandroy pour « grossir » les rangs des manifestants du collectif des 10 candidats. Une information que VaovaoCheck a rapidement réfuté à travers un « fact-checking », un mode de traitement journalistique qui s'impose de plus en plus dans les rédactions et dans le paysage médiatique surtout au moment où l'instantanéité de l'information et les « buzz » font loi. Cette approche rédactionnelle s'est imposée en France depuis une dizaine d'années, suivant son développement aux États-Unis.

Désormais, les marchands « de mort sociale » comme le souligne Georges Dougueli, un journaliste spécialisé sur l'Afrique subsaharienne - ont pignon sur rue. « Il suffit de frapper à leur porte, ils se chargent de ruiner la réputation d'un concurrent, de discréditer un adversaire politique ou de fausser le résultat d'une élection tout en proposant maints autres menus services clandestins dont personne n'ira jamais se vanter », note-t-il dans une tribune pour Jeune Afrique. Ces dernières années, les usines à « fake news » ont également fleuri dans la Grande île. En période électorale, la désinformation est d'autant plus problématique qu'elle trouve des chambres d'écho dans de nombreux secteurs. La désinformation est un outil essentiel dont disposent certains « activistes » politiques, à la solde d'intérêts, pour délégitimer et déstabiliser les opposants politiques, et vice-versa.



La propagation voulue ou accidentelle de fausses informations en période électorale s'apparente à un processus de corruption.

La désinformation a été un outil puissant utilisé par les deux camps pour susciter les actions ou les réactions au détriment de la paix sociale ou du bon sens, tout simplement.

UN VÉRITABLE FLÉAU

La désinformation a toujours fait partie de l'écologie de l'information et de la communication malgache, comme en Afrique, « la nature instantanée des réseaux sociaux a augmenté la fréquence de campagnes d'informations méticuleusement élaborées, intentionnellement fausses et trompeuses », soulignent Guillaume Soto-Mayor, Admire Mare et Valdez Onanina pour le média Le Grand Continent. L'ampleur de la désinformation durant la période électorale et les manifestations quotidiennes des acteurs politiques soulignent le besoin urgent de comprendre ses origines, ses instigateurs et ses conséquences profondes mais également l'importance d'un média comme VaovaoCheck et ceux qui essayent de débusquer le vrai du faux.

La propagation voulue ou accidentelle de fausses informations en période électorale s'apparente à un processus de corruption. En effet, son ou ses auteurs, a une intention de porter atteinte à un candidat, à détourner une voix. C'est un véritable fléau, même si le processus électoral de 2023 n'a pas pris le cheminement normal d'une « vraie » campagne électorale avec, d'un côté, trois candidats qui ont fait campagne et de l'autre, un collectif qui l'a boudée. Justement, VaovaoCheck s'est penché sur quelques faits avancés durant cette période.

ACTIONS ET RÉACTIONS

Ainsi, la rédaction s'est intéressée à un des « velirano » du président élu lors d'un meeting électoral à Ambositra : la construction de 4 200 écoles tout au long de son mandat, entre 2019 et 2023. A l'issue des vérifications, il a été confirmé que le chiffre de 4 200 évoqué par Andry Rajoelina concerne plutôt la construction de salles de classe et non d'écoles. Durant la période électorale, les lanceurs de fausses alertes et certains médias privilégient la diffusion de l'émotion virale qui trouve sa source parfois l'irrationalité ambiante, à l'image de cette (fausse) information sur la mobilisation de la communauté antandroy.

La désinformation a été un outil puissant utilisé par les deux camps pour susciter les actions ou les réactions au détriment de la paix sociale ou du bon sens, tout simplement. En France, l'élection présidentielle de 2012 fut le cadre d'une quasi-généralisation des rubriques de « fact-checking » dans l'ensemble des médias, dans la presse écrite, mais aussi sur les radios et à la télévision. Désormais, certains journalistes ont pour seule fonction de procéder à une écoute exhaustive des déclarations politiques et à en vérifier aussi systématiquement que possible la teneur.

Le taux de participation en berne a été un sujet de débats entre les partisans du président réélu, l'opposition ainsi que les analystes politiques. Le média de vérification VaovaoCheck a apporté des éclaircissements sur ce point précis. La Ceni, en comparant les résultats du premier tour de la présidentielle de 2023 à ceux du second tour de la présidentielle de 2018, a minimisé la faiblesse du taux de participation de 2023. En comparant les résultats des premiers tours des deux élections pourtant, la baisse de la participation est importante.

Ce genre d'exercice est particulièrement utile en période électorale et dans l'ensemble de la vie publique. Les organisations de la société civile, y compris les vérificateurs de faits, ont le pouvoir de jouer un rôle crucial dans la lutte contre la désinformation en renforçant la vérité et en démythifiant les fausses informations.



Sans une loi en faveur de l'accès à l'information à caractère public, Madagascar reste vulnérable face aux fake news

© Vatsy Rakotonarivo

VAOVAOCHECK : UNE CROISADE À LA RECONQUÊTE DE L'INFORMATION



MIALISOA RANDRIAMAMPIANINA

Après s'être penchés sur plus de 120 000 histoires rendues virales aux Etats-Unis par la twittosphère entre 2004 et 2017, les chercheurs du MIT Media Lab que sont Sinan Aral, Soroush Vosoughi et Deb Roy, trois pointures de la science numérique, concluent : « Le faux va plus vite et plus loin que le vrai ». Un constat d'autant plus vérifique en période électorale et, bien que les utilisations malgache et américaine des réseaux sociaux ne soient pas comparables en termes de volumes et de portée, Madagascar n'échappe pas à la massification des fausses informations, des mésinformations et des désinformations. Mais ce phénomène a un coût économique et social : les recherches menées par l'université de Baltimore en 2019 avaient permis d'évaluer à plus de

78 milliards USD annuels de pertes à l'économie mondiale, à cause de la prolifération de fausses informations. En pleine pandémie de Covid-19, les Nations Unies lancent une alerte sur le danger omniprésent des fake news, avec des conséquences nocives sur la compréhension des soins apportés aux patients. Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, évoquait dans un discours officiel tenu en mars 2020 l'autre ennemi commun mondial : « l'infodémie de désinformation », contre laquelle il est urgent de « promouvoir de toute urgence les faits et la science, l'espoir et la solidarité au détriment du désespoir et de la division ». Rendu viral, puissant et persistant par les routes numériques et amplifiées par des interprétations personnalisées, le phénomène des fake news a aussi un coût politique

important. En 2023, sont-ils aujourd'hui à même de nuire au processus électoral malgache – et partant à la démocratie elle-même, et que peut-on faire pour endiguer l'hémorragie ?

L'absence d'une loi en faveur de l'accès à l'information à caractère public et d'une loi qui protège les défenseurs des droits humains et des lanceurs d'alerte rend Madagascar d'autant plus vulnérable face à la prolifération des fake news. Oui, les fausses nouvelles, les nouvelles manipulées, les informations volontairement erronées, et leurs diffusions massives via les réseaux sociaux, le bouche-à-oreille et même à travers les médias officiels peuvent nous coûter les élections : car elles vont plus vite, et plus loin.

ALGORITHMES, BULLES DE FILTRES, CHOIX

A l'invasion des fake news s'ajoute l'impact des algorithmes des réseaux sociaux qui ne dissocient pas nécessairement le vrai du faux. Ces algorithmes fonctionnent plutôt pour intercepter l'attention des internautes, en sélectionnant, classant, hiérarchisant, les informations. Un fonctionnement qui n'est ni neutre, ni anodin, car il repose sur les impressions, les réactions, les partages et donc sur l'activité et la réactivité des internautes. Cette masse d'informations devient un biais cognitif qui focalise l'attention, en faisant en sorte que les internautes se tournent – ou sont orientés – vers les publications qui se rapprochent de leur propre sensibilité et préférences, sélectionnées en puisant dans les données collectées sur eux, souvent à leur insu. Une information tamisée et personnalisée par plusieurs filtres qui, au bout de la chaîne, finit par isoler l'internaute, comme l'expliquait l'activiste américain Eli Pariser, co-fondateur d'Avaaz.org lorsqu'il décrivait et théorisait cette fameuse « bulle de filtres », il y a une dizaine d'années. Une théorie qui a fait parler d'elle, confortée ou contestée, mais qui n'est cependant pas sans rappeler l'importance de la portée d'une information manipulée voire fausse, sur une communauté d'internautes, et la potentielle fracture sociale et politique qu'elle peut engendrer.

Un phénomène d'autant plus amplifié par les amis que nous choisissons ou que nous suivons sur les réseaux sociaux, comme l'explique le sociologue français Dominique Cardon¹ : « La bulle (des filtres Ndlr), c'est nous qui la créons. Par un mécanisme typique de reproduction sociale. Le vrai filtre, c'est le choix de nos amis, plus que l'algorithme de Facebook ». Le choix de nos amis, et de « nos amis » des médias et de la presse. Ici, l'exemple malgache est bien à propos : quand la majorité des groupes de presse et des médias appartiennent à des têtes politiques, l'information présentée sur leurs plateaux et dans leurs colonnes ne subit-elle pas aussi des filtres et des tamisages propres à orienter l'opinion de son public vers telle ou telle perspective exclusivement ?

¹ « Et si on arrêtait avec les bulles de filtre ? », Le Carnet de Recherches d'André Gunther, L'image sociale, novembre 2015.

La question cruciale, face à cette massification de l'information et sa circulation tous azimuts, est... « Que faire ? » Comment démêler le vrai et faux au milieu de cette profusion d'informations et comment obtenir une information pour ce qu'elle est, simplement ?

A quelques semaines du 9 novembre, jour du premier tour de l'élection présidentielle 2023, l'on voit déjà courir des informations délibérément faussées sur certaines pages des réseaux sociaux, dans le but de dénigrer tel ou tel candidat, au profit de tel ou tel autre candidat. Il n'est pas non plus rare de voir des extraits d'interviews montés en épingle, des photographies utilisées hors de leur contexte, dans une démarche de malinformation. Pour ne citer que ces exemples, et en vous épargnant les discours truffés d'erreurs, d'extravagances et de mensonges déclamés pendant la pré-campagne électorale. Les fausses informations sont partout : plus loin, plus vite.

A GROS MENSONGES, VÉRITÉ FACT-CHECKÉE

Au-delà du propagandisme moutonnier et du fanatisme effrayant, ce genre de fake news a toujours pour effet dramatique d'occulte encore plus douloureusement le débat contradictoire déjà assez défaillant dans le paysage médiatique malgache. L'opinion est alors de moins en moins forgée par le questionnement et l'argument salutaires autour de constats vérifiés et véridiques, mais plutôt par la viralité des fake news, l'invasion malsaine d'un essaim de comptes fake qui polluent tout échange profitable à la réflexion, et les prises de position ponctuelles de certaines personnalités, autoproclamées « influenceurs » – quand « polémistes » serait plus adaptée – pour défendre ou discréditer non un programme, une cause, une idée, mais le mensonge d'un politique qui, éventé, a potentiellement le pouvoir de couler une candidature. Le tout forme ce qu'on appelle quotidiennement un « buzz », sans vraiment éclairer les opinions ou participer à faire comprendre un fait, encore moins à aider l'électeur vers un vote éclairé.

Le concept de VaovaoCheck, conçu par des journalistes au nom de la liberté d'information et du droit d'informer et d'être informé, est l'une des initiatives

malgaches qui veut apporter une solution à la problématique des fausses informations et des informations manipulées. Une « brigade » d'une vingtaine de journalistes de plusieurs régions et de divers organes de presse se consacrent pendant cette période électorale à apporter des preuves de véracité ou de fausseté aux rumeurs qui circulent dans le climat politique actuel. La solution n'est pas une nouveauté en soi pour le journalisme : le recouplement fait partie de la méthode de travail habituelle de tous les journalistes et le socle même d'une information collectée, prouvée et présentée de façon professionnelle. La vraie « solution », ce sont les professionnels de la presse qui reprennent leur pouvoir pour reconquérir l'information. Cette reconquête est capitale car pour renverser la vapeur des fake news et des trolls, ce doit être aux professionnels de l'information de reprendre le contrôle de la matière première de leur métier. Et puisqu'on ne peut évoquer la démocratie – et par extension, les élections – sans évoquer l'accès à l'information, cette reconquête par les professionnels du métier est une initiative hygiénique et salutaire. Puisqu'on ne peut pas – toujours pas! – compter sur cette loi sur l'accès à l'information à caractère public que d'autres s'acharnent à étouffer, c'est maintenant aux journalistes et aux citoyens de rétablir une justice de l'information. Le travail de VaovaoCheck consiste alors à apporter une expertise de fact-checking au service des lecteurs pour réduire les fake news au silence. Les fake news qui encrassent le débat public véhiculés par des comptes fake, par des citoyens lambdas, par des personnes morales ou même – et surtout – par ceux qui briguent Ambohitsorohitra. A gros mensonges, vérité fact-checkée.



www.vaovaocheck.mg

Cet article a été réalisé en collaboration avec le magazine Politikà



La HCC majoritairement composée de proches et anciens collaborateurs du président élu

© 2424mg.

ANDRY RAJOELINA A-T-IL UNE MAINMISE SUR LA HAUTE COUR CONSTITUTIONNELLE ?



RAOTO
ANDRIAMANAMBE

Dans une courte vidéo diffusée le 24 août 2023 sur TikTok, Alban Rakotoarisoa dit Bâbâ affirme qu'Andry Nirina Rajoelina a une mainmise sur la Haute Cour Constitutionnelle (HCC). Le président du parti politique APM (Antoko Politika Madio) fait cette accusation en réaction à la décision de la HCC relative à une requête en invalidation de la candidature du chef de l'Etat à la présidentielle de 2018.

D'après les vérifications de Vaovao Check :

- Il n'existe aucune preuve matérielle de la mainmise.
- Sept des neuf membres de la HCC sont des proches ou anciens collaborateurs d'Andry Rajoelina.

Vrai ou faux : la HCC est-elle sous le contrôle d'Andry Rajoelina? Alban Rakotoarisoa, président du parti politique Antoko Politika Madio (APM) pense que oui. L'opposant l'affirme dans une vidéo diffusée le 24 août 2023 sur TikTok.

« Qui a désigné les membres de la HCC? », s'est d'abord interrogé Rakotoarisoa avant de répondre : « On sait bien qu'il y a les traces du président de la République actuel ».

Il affirme ne pas être surpris par la sentence de la juridiction : « La décision ne nous étonne pas parce qu'ils ne vont pas renier la main qui les nourrit. Cette main qui les nourrit, c'est la présidence de la République et le président de la République qui les a désignés. Ils (les membres de la HCC) ne rentreront pas en conflit avec le président. C'est normal s'ils ont pris cette décision. »

La publication TikTok est un extrait de 1 minute 56 secondes de Madagascar Global News dont la signature est bien visible. La même déclaration apparaît dans le live du journal télévisé de la MBS avec plus de 26.000 vues sur Facebook. Cet extrait est apparu sur le compte @madagn0 au lendemain de la décision de la HCC qui s'est déclarée « incomptente pour juger la perte de nationalité malgache de Andry

Rajoelina ». La haute juridiction avait été saisie par Fanirisoa Ernaivo, ancienne magistrate et opposante en exil en France.

Joint au téléphone le jeudi 7 septembre 2023 , Alban Rakotoarisoa confirme avoir tenu ces propos. A savoir que cette interview reprise par plusieurs chaînes de télévision a été enregistrée à l'issue de la cérémonie de présentation de la charte de bonne conduite des partis politiques à l'hôtel Carlton Anosy le 23 août 2023.

Le parti politique APM n'est pas le seul à s'être exprimé sur la proximité cette opinion relative à la proximité entre Andry Rajoelina et la HCC. Dans un [rapport](#)¹ en mai 2022, la mission d'observation électorale de l'Union européenne (MOE-UE) s'est dit préoccupée par « la nomination de personnalités proches du pouvoir à la tête de la CENI et de la HCC ».

A quelques semaines de la présidentielle de novembre 2023, Andry Rajoelina fait

¹ <https://www.eods.eu/library/EU%20EFM%20MDG%202022%20FR.pdf>

Les liens de proximité entre Rajoelina et sept membres de la HCC

Vololonirina
RAKOTEBE
ANDRIAMAROJAONA



Rondro Lucette
RAZANADRAINIARISON
RAHELIMANANTSOA



Fidèle MBALO
RANAIVO



désignés par le Président de la République
de Madagascar



Secrétaire général du gouvernement
avant sa désignation à la HCC.

William
NOELSON



Ancien ministre de la Fonction Publique,
du Travail et des Lois Sociales sous la
Transition, de 2009 jusqu'en février 2011

Nandrasana Georges
Merlin RASOLO



élus par 147
députés sur 151



L'ASSEMBLÉE NATIONALE
composée de 151 députés dont 84 élus Isika Rehetra Distrika (IRD), une plateforme pro-Rajoelina, 40 élus indépendants à majorité pro-Rajoelina et 11 élus du parti Tiako i Madagasikara (TIM) pro-Ravalomanana.

Antonia RAKOTONIAINA
RAVEROHANITRAMBO-
LATIANIONY



Rojonaina
RANAIVOSON



Le Sénat, aussi contrôlé
par le parti du Président
Rajoelina a désigné



composé de 18 sénateurs dont : Six (6) désignés par le Président de la République - Douze (12) élus sous la plateforme IRD

Florent
RAKOTOARISOA



Ancien ministre de l'Intérieur sous la
Transition (HAT) - 2011

Germaine Bakoly
RATOVONELINJAFY
RAZANOARISOA



élus par le Conseil
Supérieur de la
Magistrature



présidé par le Président de la République

**VAOVA
CHECK**

Les informations disponibles en sources ouvertes permettent de relever que 7 des 9 membres de la HCC sont des proches ou anciens collaborateurs de Andry Rajoelina.

face à de nombreuses critiques après les révélations sur sa naturalisation française acquise en 2014. S'appuyant sur le code électoral, ses détracteurs estiment qu'il n'était pas éligible à la présidentielle 2018 qu'il a remportée. La requête de l'opposante en exil avait pour objectif d'empêcher une nouvelle candidature du chef de l'Etat, candidat à sa propre succession.

DES PROCHES ET ANCIENS COLLABORATEURS DE RAJOELINA À LA HCC

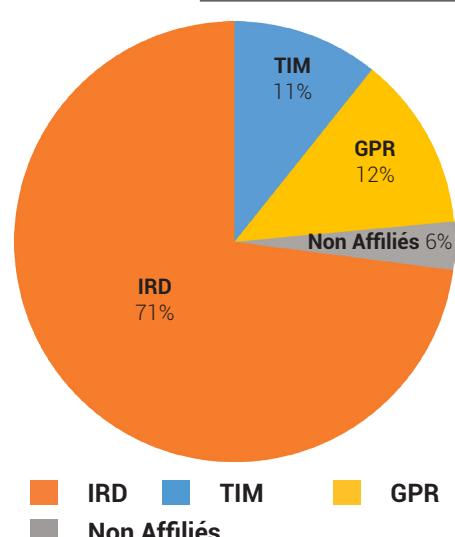
La HCC est-elle réellement aux ordres de Andry Rajoelina? Rien ne permet de l'affirmer. Une chose est tout de même claire, la haute juridiction est majoritairement composée de proches et anciens collaborateurs du président de Madagascar.

Selon l'ordonnance n°2001-003 portant Loi organique relative à la Haute Cour Constitutionnelle, en application à l'article 119 de la constitution, « trois

membres sont nommés par le Président de la République, deux sont désignés par l'Assemblée nationale, deux par le Sénat et deux sont élus par le Conseil Supérieur de la Magistrature ».

Les trois membres désignés par le président de la République sont : Rakotobe Andriamarojaona Vololonirina Christiane, Razanadrainiarison née Rahelimanantsoa Rondro Lucette et Mbalo Ranaivo Fidèle. Outre les trois membres désignés par Andry Rajoelina, quatre des six autres membres ont des liens de proximité avec le chef de l'Etat. Du côté de l'Assemblée nationale contrôlé par IRD, le parti au pouvoir, Rasolo Nandrasana Georges Merlin et Noelson William sont élus par 147 députés sur 151.

Le Sénat aussi contrôlé par le parti du président Rajoelina a désigné, Rakotonaina née Raverohanitrambolatianiony Antonia et Ranaivoson Rojonaina Andriamaholy qui siègent à la HCC.



Et pour clore la liste des neuf membres, Rakotoarisoa Florent et Ratovonelinjafy née Razanoarisoa Germaine Bakoly ont été élus par le Conseil Supérieur de la Magistrature.



Les électeurs ont été moins enthousiastes à venir voter en 2023

© Mamy Rael

LE TAUX D'ABSTENTION AUX PRÉSIDENTIELLES A-T-IL ÉTÉ MINIMISÉ ?



LOVA RABARY
RAKOTONDRAVONY

Le président réélu Andry Rajoelina annonce, à la sortie de l'audience solennelle de proclamation des résultats de la présidentielle du 16 novembre que « un taux de participation de 46%, c'est quand même énorme ». Il compare alors les chiffres qui venaient d'être donnés par la Haute Cour Constitutionnelle avec ceux des dernières élections municipales, notamment celles d'Antananarivo où il indique que le taux de participation des électeurs était de 28%.

À près vérification, VaovaoCheck a constaté que :

- Les électeurs se comportent différemment selon la catégorie d'élections, et votent davantage à la présidentielle qu'aux législatives ou aux communales,
- Le taux de participation aux élections communales et municipales de 2020 dans la province d'Antananarivo était plus élevé que le taux de participation à la présidentielle de novembre 2023 dans la province d'Antananarivo.

Le 1er décembre 2023, à l'issue de l'audience solennelle de proclamation des résultats de la présidentielle du 16 novembre, Andry Rajoelina évoque un taux de participation important qui reflète l'intérêt des Malgaches pour la

politique. « Un taux de participation de 46%, c'est quand même énorme », souligne-t-il, en comparant les chiffres qui venaient d'être annoncés par la Haute Cour Constitutionnelle à ceux des communales et municipales de 2019.

Le président réélu rappelle que lors des dernières élections communales, « le taux de participation dans la capitale était de 28% ». Pour lui, ces chiffres montrent que « les Malgaches s'intéressent à la politique et se sont exprimés par la voix des urnes ». Il estime que le choix du peuple malgache s'est matérialisé par sa participation au scrutin.

La déclaration de Andry Rajoelina intervient dans un contexte où dix candidats sur 13 avaient appelé les

électeurs à l'abstention, et où des activistes et de nombreux citoyens ont suivi le mouvement #madionytanako (mes mains sont propres) pour montrer qu'ils n'ont pas voté.



Les électeurs se comportent différemment selon la catégorie d'élections.

DES COMPORTEMENTS DIFFÉRENTS POUR CHAQUE CATÉGORIE D'ÉLECTIONS

Si l'on compare le comportement des électeurs lors de la présidentielle de novembre 2023 à celui des élections territoriales de 2020, la participation est effectivement plus importante à la présidentielle de 2023 (46,35%) qu'aux communales et municipales de 2018 (41,03% pour l'élection des maires et 40,83% pour l'élection des conseillers communaux et municipaux).

Mais en comparant les résultats des élections communales et municipales de 2020 aux législatives et présidentielles qui les ont précédées, il apparaît que les électeurs se comportent différemment selon la catégorie d'élections. Ainsi, les taux de participation aux deux tours de la présidentielle de 2018 (54,23% au premier tour, 48,09% au second tour) sont-ils plus élevés que le taux de participation aux législatives de 2019 (31% sur l'ensemble du pays).

TAUX DE PARTICIPATION PLUS ÉLEVÉ AUX MUNICIPALES DE 2020 QU'À LA PRÉSIDENTIELLE DE 2023 DANS LA PROVINCE D'ANTANANARIVO

Alors que le taux moyen national de participation aux élections municipales et communales de 2020 tournait autour de 41%, soit un peu plus de

cinq points de moins que le taux de participation à la présidentielle de 2023, le président réélu a mis en avant le taux de participation aux élections municipales d'Antananarivo. Selon les archives conservées par la Commission Electorale Nationale Indépendante, le taux de participation dans la Capitale était de 23,20% pour l'élection du maire, et de 23,09% pour l'élection des conseillers municipaux.

Si l'on fait la comparaison, la différence avec le taux de participation à la présidentielle qui est ainsi de plus de 23 points, ce qui est effectivement «énorme». Cette différence est même plus importante que celle sous-entendue par Andry Rajoelina quand il a évoqué un taux de participation de 28% aux municipales de 2020 à Antananarivo.

Mais si l'on compare les chiffres de la province d'Antananarivo sur les deux élections comparées par le président réélu, l'on s'aperçoit la participation à la présidentielle de 2023 est plus faible que lors des communales de 2020. A la présidentielle de 2023, le taux de participation était de 31,76% dans la province de rattachement de la Capitale alors qu'il était de 36,19% aux communales de 2020, soit une baisse de plus de quatre points.



Pour Antananarivo, le taux de participation à la présidentielle de 2018 y était de 59,27% au premier tour, soit près de 28 points plus élevé que celui de la présidentielle de 2023 (31%).



Les électeurs ont été moins enthousiastes à venir voter à la présidentielle de 2023 qu'aux communales de 2020 dans la province d'Antananarivo.

Et pour rester dans la province d'Antananarivo, le taux de participation à la présidentielle de 2018 y était de 59,27% au premier tour, soit près de 28 points plus élevé que celui de la présidentielle de 2023 (31%).

VERDICT

En comparant le taux national de participation à la présidentielle (de 2023 à celui de la Capitale lors des élections municipales de 2020, le président réélu Andry Rajoelina a clairement minimisé le faible taux de participation à la présidentielle de 2023. De façon générale, les électeurs se comportent différemment selon les catégories d'élections. La participation est généralement plus élevée à la présidentielle qu'aux communales.

La comparaison du taux de participation aux municipales de 2020 à celui de la présidentielle de 2023 montre néanmoins que les électeurs ont été moins enthousiastes à venir voter à la présidentielle de 2023 qu'aux communales de 2020 dans la province d'Antananarivo. Une baisse de plus de quatre points du taux de participation a été constatée entre les deux scrutins de catégories différentes. La baisse est même de près de 28 points entre le premier tour de la présidentielle de 2018 et le premier tour de la présidentielle de 2023.



Des fonctionnaires ont été mobilisés pendant la campagne électorale

© Mamy Rael



ANNY ANDRIANAIVONIRINA

NEUTRALITE DE L'ADMINISTRATION

Des chefs de circonscriptions scolaires mobilisés pendant la campagne électorale

Des photos publiées dans divers groupes Facebook ont montré le chef de la circonscription scolaire (CISCO) d'Antananarivo de la Direction régionale de l'éducation d'Analambana, Lalaina Ramananantony participant à un sit-in du candidat Andry Rajoelina aux alentours du Stade Barea le 14 octobre dernier.

Dans une autre capture d'écran d'un message WhatsApp envoyé par le chef CISCO de Sakaraha, Charles Modeste Razafindrabia, on a pu lire : « Bonjour à tous, en vue de préparer l'arrivée du candidat n°3 à Sakaraha le samedi 28 octobre prochain, il y aura un regroupement des enseignants de chaque ZAP pour leur donner des consignes appropriées et leur communiquer les décisions qui ont été prises avec l'équipe de l'AFEM auprès du CISCO sous la houlette de Madame le chef d'antenne. Le regroupement a

commencé avec la ZAP Mahabobo hier après-midi et le deuxième a été effectué ce matin pour la ZAP Miary Lamatahy. D'après nos constats, les enseignants de la CISCO de Sakaraha sont tous prêts à élire le candidat n°3 et ils n'attendent que l'arrivée du matériel pour pouvoir travailler ».

L'article 60 de la loi organique n°2018 - 008 du 21 février 2018, relative au régime général des élections et des référendums, impose aux fonctionnaires civils ou militaires et agents non encadrés de l'Etat et des collectivités territoriales décentralisées une obligation de neutralité. Ainsi, il est strictement interdit pour ces catégories de personnes de participer de près ou de loin à une campagne électorale en vue de faire voter un candidat, une liste de candidats ou une option.

Le Code de Déontologie de

l'administration et de Bonne Conduite des Agents de l'Etat prévoit dans son article 3 que : « L'administration ne doit pas exercer sur ses agents de traitement discriminatoire, ni aucune forme de pression de nature politique, idéologique ou autre ».

CONCLUSION

Après vérification et recoupement de l'équipe de VaovaoCheckt, les informations recueillies se sont avérées authentiques. Les deux chefs de circonscription scolaire mentionnés plus haut étaient bel et bien présents et impliqués dans des propagandes pour le candidat n°3. Cette disposition de la loi qui exige le respect du principe de la neutralité de l'administration et du droit de réserve qui sont régis par la loi en vigueur à Madagascar s'applique pourtant à ces fonctionnaires.



CARTE TGV : LE SESAME DE LA VICTOIRE ?



NADIA RAONIMANALINA

On ne parle que de cela ces dernières semaines : des cartes d'adhésion au parti qui feraient bénéficier de l'argent à leurs détenteurs, des adhésions enthousiastes et soudaines à la veille du scrutin. Le parti TGV parle de convictions politiques. Les nouveaux membres, quant à eux, demandent à être payés.

Rakoto (pseudonyme) est le 5.340.237e membre du parti Tanora Gasy Vonona (TGV) fondé par Andry Rajoelina. Le nouveau membre, qui habite dans le district de Moramanga, dans l'Alaotra Mangoro, nous dévoile sa carte. Selon ses explications, il aurait été invité à s'inscrire en tant que membre du parti avant le premier tour de l'élection présidentielle du 16 novembre 2023.

« L'inscription a été faite au niveau de la commune », explique Rakoto. Quelle contrepartie promise ? « On m'a répondu qu'après les élections, je pourrai recevoir des aides. Mais je n'espère rien pour autant ». confie le membre fraîchement inscrit

Le président de ce fokontany, dans le district de Moramanga confirme les bribes d'informations entendues ici et là « *Les dirigeants du parti ont incité les citoyens en âge de voter et ayant leurs cartes électorales à s'inscrire (en tant que membre du parti TGV, Ndlr) auprès de leurs communes respectives* » confirme un chef de Fokontany du District de Moramanga. Lui-même a suivi la consigne : « Je me suis inscrit mais je n'ai pas encore eu ma carte ».



La carte de « membre du parti » de Rakoto, obtenu en 2023



Bien mis en évidence parmi les différents dossiers de la commune, le carnet d'inscription pour les nouveaux membres du TGV est presque plein. « La mission du parti ne peut être délaissée », a laissé entendre le Président de la Délégation Spéciale (PDS) de cette commune rurale de Moramanga. « Nous ignorons les conditions requises pour devenir membres du TGV, mais ils sont nombreux à vouloir s'inscrire. Il arrive que nous n'arrivions pas à gérer les inscriptions ».



Les fameuses cartes oranges distribuées dans un bureau de l'Administration...

A Antananarivo, au niveau du siège du parti TGV, à l'immeuble ARENA Ivandry, le même procédé s'applique. « On a recueilli des données personnelles me concernant, puis on m'a donné un ticket. Après quelques jours, je suis revenue pour vérifier si mon nom figurait sur la liste. J'ai pu récupérer ma carte de membre. Un de nos interlocuteurs nous a dit qu'on va nous appeler pour la suite », a révélé une jeune fille.

A Toamasina, le 5 décembre 2023, c'est une longue file qui se forme à Tanamakoa Cité Duplex. Ils sont une cinquantaine à vérifier les listes affichées sur le mur d'une maison. Ici aussi, ceux qui ont été inscrits ont eu un

ticket orange. Ils cherchent leurs noms, et espèrent récupérer leur carte. « On ne sait pas encore ce qu'on va nous donner mais on s'est seulement inscrit pour avoir cette fameuse carte », nous apprend l'un de ces nouveaux membres.

QUID DE CETTE CARTE ?

Peu après l'élection, une folle rumeur circulait selon laquelle cette carte serait une carte bancaire avec laquelle on pourrait toucher de l'argent auprès des guichets. En contrepartie d'un vote pour Andry Rajoelina, la somme de 300.000 Ar serait disponible et récupérable grâce à cette carte. Partout, de longues files se forment, les détenteurs de la carte orange revendiquent leurs 300.000 Ar.

Dans certains quartiers de Toamasina, on évoque une promesse de 60.000 Ar par mois tout au long du nouveau mandat de Rajoelina. Si cette information est confirmée, le détenteur d'une carte orange pourrait bénéficier de 3.600.000 Ar dans les cinq prochaines années. Une somme colossale, pour des milliers de nouveaux partisans inscrits.

Mais les informations sont différentes d'une localité à l'autre. A Ankadivoribe par exemple, Malalasoa, une mère de famille, parle d'une toute autre option « Avant les élections, Madame Fanja, responsable du parti TGV à Ankadivoribe, nous a encouragé à nous inscrire. Elle nous a dit que nous obtiendrons d'abord des t-shirts, des lambahoany et des boubous avant les élections. Nous devions alors voter pour Rajoelina. Puis, après les élections, nous obtiendrons de l'huile, un sac de riz et 100.000 Ar. Je suis me suis inscrite et

suis allée voter pour Rajoelina car je voulais bénéficier de cette donation. Après les élections, Madame Fanja nous a appris que suite à une nouvelle organisation, les distributions se feront au niveau de chaque ménage ».

Malalasoa nous apprend par la même occasion que certains habitants de son village auraient eu la possibilité de toucher de l'argent via un compte bancaire, en utilisant cette fameuse carte. Mais ni Malalasoa, ni les villageois possédant la désormais célèbre carte orange n'ont reçu les donations promises.

Pour le parti TGV central, ce ne sont que des rumeurs dont l'objectif est de ternir l'image du chef du parti et celle du parti. « Aucune promesse de ce genre n'a été faite aux partisans. Ils ont voté pour Andry Rajoelina par conviction, et ils ont intégré le parti dans l'objectif d'apporter leur contribution dans le développement de Madagascar » riposte le responsable. Comment alors expliquer cette vague de revendication de donations et de paiements dès le 17 novembre, lendemain du scrutin ?

Rumeurs ou pas, le « phénomène » interpelle. L'engouement soudain à adhérer au parti TGV dont le chef est en lice aux élections présidentielles ne peut susciter des interrogations. La mobilisation de fonctionnaires, d'agents de l'Etat, tant dans les mairies que les fokontany pour inciter les citoyens à devenir membres du parti interpelle quant à la neutralité et la partialité de l'Administration dans certaines localités.



© Mamy Rael



Les fokontany ont donné des informations personnelles au profit d'un parti

NDRL : Les informations ont été floutées pour la protection des données personnelles

CARTES ET TICKETS : DES DONNÉES PERSONNELLES MISES A LA DISPOSITION D'UN PARTI ?



ISMAËL MIHAJA **NANTENAINA**
CYNTHIA **RAHELINDISA**

« Voyez ce que le fokontany a déposé pour moi ! » s'écrie Patrick. Jardinier travaillant à Ampasanimalo, le père de famille bénéficie d'un logement dans la résidence de ses patrons. Ce matin-là, un ticket a été remis à son égard : ses noms et prénoms, sa photo d'identité, son adresse exacte – en l'occurrence celle de ses patrons qui l'hébergent – une suite de numéros matricules et un QR code figurent sur le ticket de couleur orange. Scanné, le QR Code ne donne pas d'information. « Andry Rajoelina m'invite à manger », commente Patrick, en riant. Le ticket émane donc du parti TGV, avec la photo du chef de parti alors candidat à sa réélection, bien en évidence. « Mais je me demande comment ils ont réussi à prendre ma photo d'identité », s'étonne le jardinier. On saura plus tard que ces informations personnelles viennent des documents du fokontany, qui les met à disposition d'un parti sans l'aval de la personne concernée.



Plusieurs dizaines de personnes ont reçu des « invitations » avec leurs informations personnelles à Ankatsosy



A l'instar de Patrick, des centaines d'autres personnes ont reçu le même ticket, avec leurs informations privées apposées dessus. « L'invitation » était pour le 14 octobre, au terrain de football, Ankatso. Patrick s'y rend, en compagnie de deux amis, Iando et Caroline, curieux de voir ce qui se trame derrière ce fameux ticket orange. Iando et Caroline s'informent auprès des responsables chargés d'encadrer la foule venue en masse. « *On nous a expliqué que ces personnes viennent des 24 fokontany du deuxième arrondissement* », rapporte Iando, qui a discuté avec l'un des répartiteurs des denrées.

Les tickets ont été distribués par des représentants de chaque fokontany et la plupart des bénéficiaires des tickets avaient déjà reçus des aides telles que des Vatsy Tsinjo et des Tosika Fameno, apprennent Iando et Caroline.

A Andohatapenaka, Célestine, mère de famille, et son fils Johary, ont reçu, non des tickets de restauration, mais leurs cartes de membres du parti TGV. Les cartes de couleur orange affichent les informations personnelles de la mère et du fils, telles que leurs numéros de carte nationale d'identité, leurs noms et prénoms complets, leurs photos

d'identité. Ils disent n'avoir donné ces informations à personne venant du parti TGV, et pourtant leurs informations privées sont clairement affichées sur les cartes. Détail curieux : la mère et le fils habitent à un certain quartier que nous garderons secret pour leur sécurité. Leurs cartes de membres - qu'ils n'avaient pas sollicité - leur ont été remis en mains propres dans un autre quartier, où ils travaillent. Est-ce à dire que de fins limiers visent spécifiquement « les bénéficiaires » de ces fameuses cartes et ont une connaissance si fine de leurs cibles qu'ils connaissent leurs lieux de vie et leurs lieux de travail ?





© Vatsy Rakotonarivo



Trondro voajono nandritra ny alina, entina hovarotana any Bemanevika

© Lenda William



DISTRIKAN'AMBANJA SEHATR'ASA AZO IVELOMANA NY JONO SAINGY SIMBAIN'NY TSY ARA-DALANA



HARYNAH **RAMANANTSOA**
LENDY **WILLIAM**
CLAIRE EMELIE **SABOTSY**

**Te-hampiroborobo ny jono
izay fiveloman'ny maro
an'isa ao Ambanja, faritra
DIANA, ireo mpanjono any
an-toerana, ary misy tokoa ny
ezaka hanafoanana ny tsindry
samihafa amin'ny ranomasina
izay mampihena ny vokatra
hazandrano... Saingy mandeha
ila izany ezaka izany satria
betsaka ireo manao kinanga,
ireo tsy mankasitraka lalàna ary
ireo minia tsy manaraka izany,
ka miteraka fatiantoka ho an'ny
rehetra.**

Iray amin'ireo distrika dimy ao amin'ny faritra DIANA ny ao Ambanja. Mirefy 6328 km² ny distrika, izay ahitana kaominina 18 ka ny 12 amin'ireo manamorona ranomasina. Mamatsy ny distrika manodidina amin'ny hazandrano ny mpanjono ao Ambanja : makamba, trondro, dingadingana, drakaka ary ny tsivakiny. Ity distrika ity rahateo dia tafiditra ao anatin'ny farity ny Baie d'Ambaro, Tsimipaika, Ampasindava ary Nosy-Be (BATAN). 4.000 ny mpanjono manana karatra ara-dalàna ao amin'ny faritra BATAN, ka mpanjono trondro ny maro an'isa amin'izy ireo (2.400), ao koa ny mpanjono makamba sy drakaka izay samy 600 isa avy, ary ny mpanjono dingadingana, miisa 400.

MIHENAY VOKATRA, MIHENAY VOLA

Saika hita eo amin'ireo tanàna madinika manerana ireo kaominina amorondranomasina avokoa ny karazana tsindry amin'ny ranomasina sy ny endrika tsy fanarahaman-dalàna, ka mahakivy ireo mpanjono miezaka mametraka sy manaraka fitsipika. Maného izany olan'ny sehatry ny jono madinika ao avaratr'i Madagasikara izany ny zava-misy ao Ambolikapiky. 150 ny isan'ny mpanjono anaty fikambanana ara-dalàna ao an-toerana. Saingy na eo aza ny fanentanana amin'ny fanarahaman-dalàna, dia marina hatrany ilay filaza hoe « omby indray mandry, tsy indray mifoha », satria mbola tranga matetipiseho any an-toerana ny fanaovana z'inona ny lalàna. « Ny fidiran'olona avy

any ivelany izany mangalatra manjono amin'ny alina sy amin'ny fotoana mampikatona ny fotoam-panjonoana ary ireo mangalatra fasika no tena olana ho an'ireto mpanjono ireto », hoy i Serge Anicet, filohan'ny Vondron'olona ifotony ao Ambolikapiky.

Mafy ny tsindry noho izany. Etsy andaniny, ny fitombon'ny mponina sy ireo mpiavy izay tsy manaraka loatra ny fitsipi-pifehezana efa nisy. Etsy ankilany, ny fanimbana ireo faritra iveloman'ireo trondro, toy ny ala honko. Vokany mivantana : mihena ny vokatra azo, ary mihena toy izany koa ny vola miditra isam-baravarana. Manazava ihany i Serge Anicet, avy ao Ambolikapiky : « Ankabiazan'olo eto mivelogno amin'ny ranomasigny. Ke ny raha agnatin'ny ranomasigny io ao efa mihegny, efa miha ritry. Ary tsy vitan'izy miha ritry, fa koa rehefa latsaka asara, mora koa ny vangan'ny laoko. Vidim-piainagna anefa lafo, ke tegna miteraka fasahiragnana aminay ».

HERIMPO VERY MAINA ?

Isan'ireo fitsipika tsy voahaja matetika ny fe-potoana fanjonoana sy ny fampiasana fitaovana ara-dalàna. Ao Doany Ankify, fokontany manamorona ranomasina ao amin'ny kaominina ambanivohit'Ambohimena ohatra, mampiasa ragiragy na harato kely maso ny mpanjono, ka mifaoka izay rehetra andalovany, na dia ireny trondro mbola madinika ireny aza. Tsy misy mihinana anefa izy ireny fa amidy amin'ireo mpanamboatra sakafom-biby raha ny nambaran'ireo mponina ao amin'ny fokontany Doany Ankify.

Ao ihany koa, ireo mpanjono minia miasa amin'ny fotoana fanidiana ny jono, na koa manjono amin'ny alina : samy voararan'ny lalàna anefa ireo. Miteraka disadisa eo amin'ny samy mpanjono izany tranga izany, satria samy mitaty ny vokadratsiny avokoa na ireo miezaka manaraka ny fitsipika, na ireo minia mandika lalàna. « Marigny fa an'olo jiaby ny ranomasigny ke samby afaka mampiasa, mangala raha agnatiny ao. Fa samby tokony hahatsapa tegna koa amin'ny fiarôvagna izy tsy ho potiky fôtony samby tômpiny» hoy ireo mpanjono tao Doany Ankify. Mahatsapa tena ho miady irery ireo manardalàna, « Herimpô very maina ninay », hoy izy ireo. Araka ny andininy faha-95 amin'ny lalàna 2018-026 tamin'ny 21 novambra 2018 izay mifehy ny jono eto Madagasikara, dia 750.000 Ar ka hatramin'ny 7.500.000 Ar ny sy

fanagiazana ny fitaovana tsy ara-dalàna no sazy mihatratr amin'ny tsy fanajana ny fe-potoana fanjonoana, ny fampiasana ny harato tsy ara-dalàna, toy ny harato kely maso, latsaky ny 15 sm.



Na dia efa misy koa aza ny dinampokonolona, izay fitsipika sy teny ieran'ny fiarahamonina amin'ny fifampitondrana eo amin'ny sehatry ny jono madinika, dia mbola tsy nazahoana alàlana avy amin'ny fanjakana ny fampiharana izany. Mananosarotra ny toe-javatra, raha ny fanazavan'i Jaoth Yoland Christian, filohan'ny vondron'ny mpanjono. « Koa handrara irô namagna mandika raha nifagnarahagna, nefa mbala tsy managna lalàgna ifampifehezagna. Izay mitandrigny lasa mahatsiaro voa mafy, satria ireo mandika lalàgna magnarato amin'aligny, mahazo vokatra... Koa marandraigny igny efa voatabataba nandrity ny aligny irô laoko aby agnaty rano hany ka tsy mahazo firy izahay » hoy ny fanazavany. Ity fanjonoana amin'ny alina ity dia miteraka disadisa mihitsy eo anivon'ny fiarahamonina. Ao Doany Ankify ohatra,

dia zary mitaraina ireo mpanjono ao antanàna noho ny afitsok'ireo mpanjono avy ao Nosy-Be. Manarato amin'ny alina ireo mpanjono avy ao Nosy-Be, ary ny trondro « sardines » no tena jonoiny. « Nagnarato andra mazava fo zahay tiô fa tafarafara taty efa tsy mahazo raha firy ke miboaka aligny koa zahay tafarafara tato, fôtony irô 'sardines' aby io mandeha amin'ny andiany maro koa aligny. Fa na zegny efa manomboko tsy mahazo raha koa zahay tato ho ato » hoy Jimmy Be, anisan'ireo mpanjono amin'ny alina. Voarara anefa io fanjonoana alina io, ka miteraka disadisa eo amin'ny samy mpanjono, satria ao ny mihevitra fa tsy fitsinjovana ny be sy ny maro izany fandrararana jono izany. « Mbola tsy tafapita amin'ny rehetra tokoa ny fampahafantarana ny vokadratsy ateraky tsindry be loatra amin'ny zava-manan'aina an-dranomasina, ka lasa tsy misy mihevitra ny fandrâna ho fitiavan-tenan'ireo miaro azy ireo tsy ho lany tamingana », hoy Soanada, isan'ireo mpanjono ao amin'ny faritra BATAN. « Ilay fandrâna anefa tsy maintsy hatao satria raha hanjono isan'andro sy isan'alina mandritra ny taona, dia ho lany tamingana ny hazandrano rehetra ka samy tsy hahita tombony amin'izany isika rehetra », hoy ihany ny filazany.

Manamafy hatrany i Jaoth Yoland Christian, filohan'ny vondron'ny mpanjono, fa ny tsy fanajâna lalàna sy ny tsy fahafahana mampiasa ny dina no fototr'olana, satria tsy misy sazy mihatratr : « Koa tsy misy dina mifehy, rôso gaboraraka, ho lany tamingana irô laoko aby io ».



Ao Doany Ankify, mitaraina ny mpanjono fa mbola misy ireo minia manarato amin'ny alina

© Lenda William



LASIBATRA NY ALA HONKO

Ny ala honko ihany no tena lasibatra amin'ny fanimbàna tontolo andranomasina mazana, ary tena loza ny vokadratsy entin'izany satria toeraveloman'ny hazandrano ny honko no sady miaro ny sisintany amin'ny fikaohon'ny riaka sy ny fiakaran'ny rano raha sendra tondradrano.

« Feno ala hònko teto Ambolikapiky teto, fa navian'ireo 'mpihavy' aby io nidity agnaty ala nanapaka kakazo, nagnano charbon. Nihena ny ala hònko. Nahita igny koa zahay tompon-tanàna mba nagnano, ke ripaka tanteraka ny ala hònko magnodidigny izahay tato. Vokany, tsisy laoko, tsy nanonga drakaka, makamba fefiky. Sahiragna amin'zay izahay » hoy ny fitantaran'i Serge Anicet, filohan'ny CLB ao Ambolikapiky.

Tsy vitan'ny fandripahana ihany no mahasimba ny honko, fa ao koa ny afitsok'ireo olona mangalatra maka fasika amin'ny alina. Fasika amidy amin'ireo tompon'ny botry izany. Mitera-doza satria rehefa tsy misy intsony fasika miaro, dia midona avy

hatrany amin'ny hôko ny rano riaka ka manimba azy. Manimba ihany koa ireo zava-maniry hafa toy ny ahibilela sy mandrômbo izay toerana fanatodizan'ny trondro izany. Mahita faisana ihany koa ny dingadingana, izay lasa manjavona noho ny toerana ipetrahany simban'ny olombelona. Hatreto dia saziana 300 000 ariary ny botry izay tratra maka fasika, ary giazana ny fitaovana miaraka amin'ny CSP raha tratra manarato amin'ny alina, fa indrindra ireo mampiasa fitaovana voararan'ny lalàna.

ALEONY MANAO KOLIKOLY TOY IZAY HIDITRA AMIN'NY ARA-DALÀNA

Isan'ny laharampahamehana amin'ny fanatsaràna ny sehatry ny jono koa ny fampidirana ny mpanjono ao anatin'ny rafitra ara-dalàna. Mazava ho azy fa ilàna taratasy fazahoandalana avokoa ny fikirikirana ny jono rehetra, manomboka any an-dranomasina ka hatrany an-tsena, na tsena anatiny izany na tsena ivelany. Ny mpanjono dia tokony banana karatra mahampanjono azy, rehefa miditra anatin'ny

fikambanana. Ny mpivarotra kosa dia tokony banana ny karatry ny mpivarotra ambongadiny (carte de mareyeur) mba ahafahany mivarotra ny vokatra izay azony ao anatin'ny distrika misy azy. Karatry ny mpiantoka (carte de collecteur) kosa no ampiasain'ireo izay hivarotra ivelan'ny distrika. « Fa ny olana dia aleon'izy ireo (ireo mpivarotra mpamongady NDRL) mandoa vola any amin'ny « police de la route » toy izay hiditra amin'ny ara-dalàna », hoy Ranajason Emilien, mpiandraikitra ny tsenam-panjakana eo anivon'ny biraomparity ny Jono sy ny Toekarena manga (DRPEB) ao DIANA.

Fanahy iniana tsotra izao izany tsy fanarahaman-dalàna izany, mba ialàna amin'ny fandohavana hetra : raha toa koa 400.000 Ar no tokony halohan'ny mpiantoka vokatra hazandrano iray, dia aleonymanao risorisomba hanomezana latsak'izay. Hany ka mitarika fatiantoka ho an'ny kaominina sy ny faritra ny fiziriziran'ireo tsy mpanara-dalàna toy mpanjono « manome kely », na ireo tomponandraikitra mandray na mitaky mihitsy.

FAFANA MAMINTINA NY HETRA ALOA ISAKY NY KARAZAMBOKATRA SY ISAKY NY SOKAJIN'ASA

VOKATRA	KARATRA	MPANOME ALÀLANA	VOLA ALOA
MAKAMBA	Mpambongady (Mareyeur) Mpiantoka (Collecteur) Mpanondrana (Exportateur)	Sampandrahaharan'ny jono eny amin'ny faritra Minisitera	40.000 Ar 1.500.000 Ar
TRONDRO	Mpambongady (Mareyeur) Mpiantoka (Collecteur) Mpanondrana (Exportateur)	Sampandrahaharan'ny jono eny amin'ny faritra Minisitera	20.000Ar 400.000Ar
DRAKAKA	Mpambongady (Mareyeur) Mpiantoka (Collecteur) Mpanondrana (Exportateur)	Sampandrahaharan'ny jono eny amin'ny faritra Minisitera	20.000Ar 1.550.000Ar

ONTRA HANAMPIANA IREO MPANJONO MADINKA

Toe-javatra mampihena ny vokatra hazandrano koa anefa ny fifanitsahan'ny fari-panjoanana ho an'ny sambo lehibe sy salantsalany, sy ireo lakana madinika. Raha ny ao Ambanja, dia hita fa misy sambo salantsalany mpanjono makamba mikisaka amin'ny sisindrano,

ka mifaoka hatramin'ny fitaovana ampiasain'ireo mpanjono madinika. Miditra amin'ny faritra anjonoan'ny mpanjono madinika ireo sambo lehibe ireo noho ireo makamba izay tsy mijanona eny amin'ny rano lalina. « Ireo sambo lehibe anefa dia mandoa vola be amin'ny Fanjakana ka raha tsy manaraka ireo makamba eny amin'ny sisiny izy ireo dia tsy mahazo vokatra firy », raha

ny fanazavana nomen'Andriamandroso Elvend Aurelien, tomponandraikitra eo anivon'ny sampandrahahara misahana ny jono sy ny fihariana an-dranomasina eto Ambanja.

« Ho fanonerana izany dia 78.000.000Ar isan-taona no omen'ny orinasa Réfrigépêche ho an'ireo mpanjono madinika amin'ny alalan'ny fikambanana. Onitra omena noho ireo

sambo mpaka makamba manjono amin'ny sisin-dranomasina, amin'ny faritra A, izay manomboka ao Antsiranana ka hatrany Analalava », hoy hatrany Andriamandroso Elvend Aurelien. Ampiasaina amin'ny « fambolena hamerenana ny ala hônko amin'ny laony sy hanampiana ireo mpanjono madinika ao anaty fikambanana amin'ny alalan'ny fitaovana hampiasaina mifandray amin'ny jono na koa vadin'asa azo atao ny vola ». Ohatra amin'izany ny hita eny Ambohimena araka ny fanazavan'ny lefitry ny Ben'ny tanàna ao amin'ity kaominina ambanivohitra ity, amin'ny lafiny fampitaovana ny mpanjono. « Mba ho fanampiana ireo mpanjono sy ho fanentanana azy ireo hiala amin'ny fampiasana harato tsy manara-dalàna dia iantohana ny 50% amin'ny harato ho an'izay vonona hiala amin'ny fampiasana harato tsy ara-dalàna ».



Mihena ny vokatra azo, hoy ireo mpanjono

© Lenda William

EZAKA IFOTONY HO FANAMPIANA NY MPANJONO

Miara-mientana amin'ny fanarenana ny ala hônko ireo mpanjono, tohanana rafitra toy ny Blue Ventures, izay misehatra amin'ny fiarovana ny tontolo an-dranomasina sy fanarenana ny jono madinika. 1700 ireo mpanjono andranomasina ao amin'ny faritra iasan'ity vondrona ity ao Ambanja. Manazava ireo asa tanterahana ny tomponandraikitra ao amin'ny Blue Ventures ao Ambanja : « *Manampy ireo mpanjono hiala amin'ny jono tsy ara-dalàna, manome tohana amin'ny fiarovana ny hara sy ny fanarenana amin'ny ankapobeny ny tontolo iainana an-dranomasina* ». Ao koa ny fanampiana amin'ny lafiny fahasalamana, fanabeazana, sy ny fitadiavana vadin'asa mba tsy hitavandràna amin'ny jono tsy manara-dalàna sy ny hananan'ny mpanjono asa fivelomanana hafa, mandritra ny fe-potoana mampikatona ny jono. « **Ny taona 2016 izao ohatra, tsy nisy makamba teto Ambanja. Kanefa Efa maherin'ny 1500 ha kosa ny ala honko voaarina ankehitriny, ka manomboka miverina ny fahasalamany tontolo an-dranomasina** » hoy ihany ity tomponandraikitra ao amin'ny Blue Ventures ity.

Raha ny antontan'isa nomen'ny Blue ventures, izay mitantana fari-dranomasina valo ao Ambanja dia tahaka izao no vokatra miakatra sy ny vidiny :

VOKATRA	HABETSANY MIAKATRA ISAN'ANDRO	VIDINY / KG
TRONDRO	15 ka hatramin'ny 40 taonina	5.000 Ar
DRAKAKA	1 ka hatramin'ny 2 taonina	4.500 Ar
DINGADINGANA	644 kg hatramin'ny 1 taonina	6.000 Ar



© Vatsy Rakotonarivo



ISMAËL MIHAJA
ROVA ANDRIANTSILEFERINTSOA
CYNTHIA RAHELINDISA

ÉCONOMIE BLEUE LA LUTTE CONTRE LA PÊCHE INN, UN DÉFI POUR L'AFRIQUE ET L'Océan Indien

La corruption et la pêche illégale non-déclarée et non-réglementée (INN) menacent la sécurité alimentaire des populations côtières de Madagascar et de l'océan Indien. Ces pratiques illicites réduisent les stocks de poissons disponibles, tandis que les pêcheurs locaux se retrouvent concurrencés par d'importantes flottes qui s'adonnent à la pêche INN.

La pêche INN englobe des pratiques telles que la pêche sans autorisation, les fausses déclarations de captures, le recours aux méthodes de pêche destructrices, et la pêche dans des zones protégées. Cette pêche INN est souvent alimentée par une quête de profits rapides et favorisée par l'absence de surveillance adéquate et la demande croissante de produits halieutiques. Ces dernières années, la pêche INN est responsable de la surconsommation de certaines espèces de poissons dont le thon.

UNE PERTE ANNUELLE ESTIMÉE À 142,8 MILLIONS DE DOLLARS

Une étude intitulée « Soutenabilité, Stabilité et Sécurité dans le Secteur de la Pêche », menée par le WWF France entre 2016 et 2021 explique que la

pêche INN des espèces de thons et de crevettes entraîne chaque année des pertes financières estimées à 142,8 millions de dollars dans les zones économiques exclusives (ZEE) du Kenya, de Madagascar, du Mozambique, de l'Afrique du Sud et de la Tanzanie. Le document indique que près de 36% de l'ensemble de la capture de thons et de crevettes dans ces zones sont potentiellement liée à la pêche INN.

Par ailleurs, 48,7% des captures de thons réalisées dans la région entre 2016 et 2021 seraient potentiellement illégales ou non réglementées, entraînant des pertes financières estimées à 96 millions de dollars par an. Les captures de crevettes jugées illégales représentaient 26,4% des stocks, soit

une perte annuelle de 47 millions de dollars. La Tanzanie est le pays le plus touché par cette pêche INN, enregistrant un manque à gagner de 65,4 millions de dollars par an, soit 46% des pertes totales enregistrées pour les cinq pays étudiés.

Les plus importantes opérations de pêche aux thons dans les ZEE de ces pays sont principalement menées par Taïwan, le Japon, la Corée du Sud, la Chine et l'Espagne, tandis que la Chine, la Grèce et le Portugal dominent la pêche aux crevettes.

Plusieurs autres pays d'Afrique et de la région de l'océan Indien occidental comme sont touchés par une pratique préoccupante de pêche INN, notamment le Sénégal, la Sierra Leone, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Nigeria, l'Angola, la Namibie, la Mauritanie, la Somalie, les Seychelles, Maurice, les Comores. Une étude publiée en décembre 2022 par la revue « *Fish and Fisheries* » révèle qu'environ 6% des opérations de pêche industrielle menées dans les eaux territoriales de quelque 33 pays et territoires africains sont effectuées dans des zones réservées à la pêche artisanale par les populations locales. Dans d'autres pays, cette pratique est décrite comme « *la forme la plus courante de pêche illégale dans la région* ».



QUELQUES ÉLÉMENTS-CLÉS DU CADRE JURIDIQUE DE LA GESTION DE LA PÊCHE

La gestion de la pêche est un défi mondial complexe, nécessitant une réglementation juridique robuste pour garantir la durabilité des ressources marines, la protection des écosystèmes marins et la viabilité économique des industries de la pêche.

Les enjeux complexes de la surpêche, de la conservation de la biodiversité marine et des droits des pêcheurs nécessitent des cadres juridiques nationaux et internationaux solides. La coopération mondiale et la mise en œuvre efficace de ces lois et réglementations sont cruciales pour assurer un avenir durable pour l'industrie de la pêche et la santé des océans de notre planète.

LES DÉFIS DE LA GESTION DE LA PÊCHE

La gestion de la pêche est confrontée à des enjeux complexes : surpêche, utilisation d'outils de pêche destructeurs, dégradation de l'environnement marin et la nécessité de garantir des moyens de subsistance durables pour les communautés de pêcheurs.

- **La surpêche** : l'une des principales urgences à solutionner pour l'industrie de la pêche. Elle survient lorsque les prises de poissons dépassent les niveaux durables, menaçant ainsi la survie des stocks de poissons. Les lois et réglementations visent à établir des quotas de capture et des périodes de fermeture pour éviter la surpêche.
- **La conservation de la biodiversité marine** : la préservation des écosystèmes marins et de la biodiversité est une préoccupation majeure. Les mesures juridiques comprennent la création d'aires marines protégées et la réglementation de la pêche dans ces zones pour minimiser les impacts sur les écosystèmes fragiles.
- **Les droits des pêcheurs artisanaux** : les petites communautés de pêcheurs artisiaux ont souvent des droits traditionnels sur les ressources marines. Les lois doivent protéger ces droits tout en veillant à ce que la pêche soit durable.
- **La lutte contre la pêche illégale, Non Déclarée et Non Réglementée (pêche INN)** : La pêche INN est un phénomène mondial qui nuit aux ressources marines et à l'économie des pays. Les cadres juridiques comprennent des mesures pour détecter, prévenir et punir la pêche INN.





© Vatsy Rakotonarivo

LES CADRES JURIDIQUES NATIONAUX

Les cadres juridiques nationaux varient en fonction des besoins, des ressources et des priorités de chaque pays. « L'orientation globale de la gestion du secteur de la pêche tourne vers la protection des ressources. Elle s'oriente donc, soit vers la mise en place des aires marines protégées, soit vers la mise en place des Plans d'Aménagement des Pêcheries, soit vers le transfert de gestion des ressources par le biais de la communauté locale. Pour une meilleure gestion du secteur et renforcer ses fonctions régaliennes, le ministère en charge de la Pêche a été obligé de créer les organismes de contrôle, de surveillance, de santé, de financement », explique Mamy Andriantsoa, consultant chargé de l'étude sur le renforcement du cadre juridique de la gouvernance de la pêche malgache.

Voici quelques-uns des éléments-clés :

- **Loi sur la pêche :** La loi 2015-056 du 3 février 2016 portant le code de la pêche réglemente cette activité, mais aussi l'accès aux ressources halieutiques, les quotas de capture, les tailles minimales de capture, les engins autorisés et les sanctions en cas d'infraction.
- **Création d'aires marines protégées :** les aires marines protégées sont créées pour préserver les écosystèmes marins fragiles et protéger les espèces en danger. Ces zones sont soumises à des réglementations spéciales.
- **Permis de Pêche :** Le permis de pêche est un document qui autorise l'exercice de la pêche. Leur accord est assorti de conditions spécifiques pour garantir une pêche durable.
- **Systèmes de surveillance et de contrôle :** Les lois nationales prévoient fréquemment des mécanismes de surveillance et de contrôle pour s'assurer que les pêcheurs respectent les réglementations. Cela peut inclure la surveillance des navires de pêche, l'utilisation de technologies de suivi, et l'application de sanctions en cas d'infraction.
- **Aires marines gérées localement (LMMA).** A Madagascar, un million de personnes vivent de la pêche et 100.000 hommes et femmes travaillent directement dans ce secteur, selon les chiffres du ministère de la Pêche et de l'Economie Bleue. Dans certaines régions côtières malgaches, ces communautés de pêcheurs se sont constituées en associations de gestion locale de zones marines (LMMA) pour défendre une pêche durable, réfléchie tout en maintenant la restauration de la biodiversité marine. Les chiffres officiels du réseau Mihari indiquent la présence de 178 LMMA dans l'île : ils appliquent des « dina », règlements collectifs, et gèrent les aires marines protégées, en appliquant des méthodes de conservation strictes et communes.

Voici quelques-uns des instruments juridiques internationaux essentiels :

- **La Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer (CNUDM) :** la CNUDM régit l'utilisation des océans et des ressources marines à l'échelle mondiale. Elle établit les droits et les devoirs des États côtiers et des autres États en matière de pêche et de conservation.
- **Le Code de Conduite pour une Pêche Responsable :** élaboré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ce code énonce des principes et des directives pour promouvoir une pêche durable à l'échelle mondiale. Il encourage la gestion responsable des ressources marines et la réduction des impacts environnementaux de la pêche.
- **Accords Régionaux de Gestion des Pêches :** De nombreuses régions du monde ont établi des accords spécifiques pour gérer les pêcheries partagées. Ces accords impliquent la coopération entre pays voisins pour la conservation des stocks de poissons migrateurs et la coordination des activités de pêche.
- **Lutte contre la Pêche INN :** Plusieurs accords internationaux, tels que l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port (PSMA), visent spécifiquement à combattre la pêche INN en imposant des normes strictes aux ports pour empêcher l'accès des navires de pêche illégaux.



SOCIÉTÉ



© Mamy Rael

SANTÉ PUBLIQUE : À QUI PROFITE LE FONDS D'ÉQUITÉ ?



FELANA FITIAVANA **ANTSAMALALA**
AVOTRA **RAVALIJAONA**
ONJALALAINA **RANAIVOMANANA**
JOHNATTAN **RAHAGALALA**

Dans un équilibre précaire entre générosité et malversation, la gratuité des soins pour les populations démunies expose les fonds d'équité médicale à des risques de corruption. Initié en 2004, le fonds d'équité permet aux plus démunis de bénéficier de prestations de soin. Mais peu d'usagers des services de santé connaissent l'existence de ce fond d'équité, ce qui permet des pratiques de corruption passées sous silence.

LE FONDS D'ÉQUITÉ AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ

« Le fonds d'équité est prélevé du fonds « Fandraisana Anjara No Mba Entiko » (FANOME), traduit en français par Financement pour l'approvisionnement Non-stop des Médicaments. Ce fond permet d'assurer la prise en charge des médicaments pour les démunis », explique Solonirina Ranoroarisoa, dispensatrice au sein du Centre de Santé de Base niveau II (CSB II) de Sabotsy Namehana.

Si l'on remonte un peu dans l'histoire, la gratuité des soins et l'accès aux médicaments ont été instaurés en tant que droit fondamental après l'indépendance. Ce n'est qu'en 2003, par le décret n°2003/1040 du 14 octobre 2003 suivi de l'arrêté interministériel n°5228/2004 en date du 11 mars 2004

portant application dudit décret que les modalités de conduite du Fanome auprès des formations sanitaires publiques ont été instituées.

Le Fanome est un mécanisme de financement communautaire appliqué au sein des centres de santé de base (CSBII). Une proportion évaluée à 3/135 des recettes du Fanome, récoltées par la vente de médicaments au niveau des CSB II, est transférée sur le fond d'équité pour assurer cette prise en charge des démunis. Le fonds repose ainsi sur un esprit d'entraide et de solidarité : les personnes qui ont les moyens financiers soutiennent les personnes les plus vulnérables. Mais ces personnes comprennent-elles le fonctionnement de ce mécanisme ?

UN AVANTAGE SANTÉ MÉCONNNU DE SES BÉNÉFICIAIRES

Septembre 2023, nous sommes à Sabotsy Namehana, une commune suburbaine nichée dans le district d'Avaradrano. Cette localité située à une quinzaine kilomètres d'Antananarivo abrite près de 70 000 habitants répartis dans 17 fokontany, dont fait partie le fokontany Atsinanantsena.

Pétroline Ralisoa est inscrite dans la liste des bénéficiaires du fonds d'équité d'Atsinanantsena. Interrogée, Ralisoa ne cache pas sa surprise : « Je ne suis pas au courant que je figure dans une liste de bénéficiaires d'un avantage santé auprès du CSB II. C'est bien la première fois même que j'en entends parler ».

Pétroline Ralisoa n'est pas un cas isolé. Parmi les 10 personnes répertoriées parmi les bénéficiaires, une seule a pu profiter, en toute connaissance de cause, de ses droits sur le fonds en question. Il s'agit de Martine Razanajay, 72 ans, qui souffre d'une maladie artérielle et d'un trouble chronique de la vue. « Je suis bénéficiaire de soins gratuits et des médicaments gratuits auprès du CSB II et j'avoue que ça a été d'une grande aide pour une personne vulnérable comme moi », confie-t-elle.

Un peu plus loin dans la commune de Bemasoandro Itatsy, Voahirana Rasolomampionona et Berthine Rasoarimalala vivent respectivement dans les quartiers d'Anosimasina et d'Ampasika. Elles assurent qu'elles ne se sont rendues dans les CSB II que très rarement, et n'ont pas connaissance de l'existence de ce mécanisme de solidarité pour les prestations de soins.

UNE AIDE PUBLIQUE MISE SOUS SILENCE

En principe, c'est au fokontany d'établir la liste des bénéficiaires du fond d'équité. Pourtant, c'est au niveau des fokontany-mêmes que commencent la confusion et le manque de transparence. A Atsinanantsena dans la commune de Sabotsy Namehana, parmi les 6918 habitants du fokontany, 170 sont classés comme démunis et donc, bénéficiaires de l'aide issue du Fanome. L'existence du fond d'équité n'est pas communiquée officiellement par le bureau du fokontany. Le chef de fokontany défend sa position : « Si l'on rendait publique l'existence des fonds d'équité, beaucoup vont se présenter pour être bénéficiaires alors que la prestation ne couvrirait pas grand-

chose. Les gens reviendront sans cesse auprès des CSB II, rien que pour profiter de cette opportunité ».

Au CSB II, les gestionnaires du fond d'équité martèlent un discours de maintien pour expliquer la faible vulgarisation de ce mécanisme auprès des usagers. Rakoto, nom d'emprunt pour sauvegarder son anonymat, est un personnel de santé du CSB II de Sabotsy Namehana. Il explique : « Comment va-t-on gérer une foule de personnes qui se présentent au CSB II, prétendant être démunis alors que la somme autorisée par le fond d'équité ne couvrirait même pas le tiers des habitants dans notre fokontany ? »

Cependant, si la majorité des bénéficiaires légitimes n'est pas avisée de l'existence de ce fond d'équité, certains sont pourtant bien informés. Avec des fonds jugés moindres et le maintien de l'ordre pour justifier le manque de communication, dans les faits, comment sont alors identifiées les personnes qui peuvent profiter de ce fonds d'équité ?



Figurer dans la liste de bénéficiaires n'est pas toujours évident...

Les critères d'identification des familles défavorisées sont différents d'une localité à l'autre. Robertine Rakatroarilala, secrétaire administrative au sein de la commune Bemasoandro explique le principe selon lequel les bénéficiaires ont été sélectionnés pour sa commune : « Les personnes âgées, ayant un faible revenu et un modeste niveau de vie, les veufs avec plus de quatre enfants à charge, les orphelins et les personnes en situation de handicap peuvent figurer dans la liste des démunis ». Pour identifier ces cibles, Rakatroarilala explique que la commune de Bemasoandro utilise des questionnaires adressés aux habitants dans les fokontany.

A Sabotsy Namehana, la méthode est différente au fokontany d'Atsinanantsena : le chef du fokontany établit la liste des bénéficiaires. Mais

cette liste ainsi que les critères de sélection ne sont pas rendus publics, de telle sorte que les personnes susceptibles de jour d'aides, à l'instar des prestations de santé gratuites, ne sont pas systématiquement informées. Le chef du fokontany d'Atsinanantsena se défend : « Si j'avais de mauvaises intentions, je ferais bénéficier mes proches des soins gratuits, en les inscrivant à la liste ».

FOKONTANY, COMMUNES, CENTRES DE SANTÉ : QUI FAIT QUOI ?

Trois entités sont concernées par le mécanisme du fonds d'équité. En premier lieu, les fokontany qui produisent la liste des personnes bénéficiaires. En second lieu, les communes qui valident la liste et les transmettent aux CSB. Enfin, les CSB II exécutent le service de soin et le don de médicaments.

Mais la collaboration n'est pas toujours fluide. Par exemple, le chef du fokontany d'Anosimasina, à Bemasoandro accuse la commune de ne pas sensibiliser les administrés sur la question du fond d'équité. Joël Claire Rasoaniaina, chef du fokontany Anosimasina explique : « Il n'y a aucune communication sur les fonds d'équité effectuée par la municipalité vers les fokontany. D'ailleurs, c'est le fokontany qui contribue à l'achat des médicaments pour les personnes vulnérables ».

Au bureau de la commune de Bemasoandro, Robertine Rakatroarilala confie : « La commune ne peut pas vraiment déterminer la liste des personnes nécessiteuses, sans la collaboration des fokontany. Mais alors qu'ils doivent nous fournir ces listes, c'est nous, au sein de la commune, qui sommes obligés de les réclamer, pour organiser les différentes distributions d'aides pour les plus défavorisés ». Au niveau des centres de santé, un autre enjeu s'impose : Rakoto, au CSB II de Sabotsy Namehana éclaire : « Notre mission est de sauver des vies. Aussi, le fond est utilisé, par exemple, pour couvrir les cas d'urgences, même si les personnes ne figurent pas dans la liste validée par la commune ».

Incompréhensions, manque de communication et urgences médicales se greffent alors à la gestion du fonds d'équité. Comment alors s'assurer de la transparence et de l'éligibilité de l'affectation des dépenses sur ce fonds ?



QUID DE LA TRANSPARENCE DANS LA GESTION DU FONDS D'ÉQUITÉ ?

Théophile Rakotonanahary, secrétaire général et membre du comité de gestion du fonds Fanome au sein de la commune de Sabotsy Namehana explique que la commune a une obligation de rendre compte mensuellement auprès du ministère de la Santé publique sur les transactions faites sur le compte

Fanome et sur le fonds d'équité. « *En général, les dépenses prévues pour ce dernier sont les bons de soins pour les personnes nécessiteuses et les frais de tenue du compte bancaire.* Au Ministère de tutelle de contre-vérifier la correspondance exacte des mouvements du compte », nous dit-il. A ce jour, le ministère de la Santé Publique n'a pas donné suite à nos

demandedes d'interview et nos relances pendant deux mois, afin de recueillir la version des divers responsables sur la transparence de gestion de ce mécanisme de fonds d'équité. A bientôt 20 ans d'existence, le fonds d'équité demeure flou pour la majorité de ses bénéficiaires, autant que pour les personnes qui peuvent contribuer à alimenter cette caisse d'entraide.





Fanambarana an-gazety

Aoka izay ny tsindry ara-politika atao amin'ireo mpisintonia lakolosy eo amin'ny sehatry ny fiarovana ny tontolo iainana !

Raha mbola revo amin'ny COP 28 ny any Dubaï, mihasarotra kokoa noho ny hatrizay ny vesatra iainan'ireo mpikatroka amin'ny fiarovana ny tontolo iainana. Mihatrika fampitahorana, antsonjay, famonjàna izay miendrika tsindry amin'ny olompirenena ireo mpiaro ny tontolo iainana. Toe-javatra izay mifanohitra tanteraka amin'ilay filazana hoe « Madagasikara, nosy maintso » ventesin'ny tomponandraikitra mandritra ireo konferansa iraisampirenena samihafa. Takianay ny fandraisana andraikitra haingana mba hampitsahatra ireo fanitsakitsahana ny zo fototry ny olompirenena iharan'ireo.

Tanterahana any Dubaï hatramin'ny faha-12 desambara ny COP 28. Isak'ireo COP samihafa mifanesy, dia manao fanekena hiaro ny tontolo iainana ny solontenampirenena rehetra. Isan'ireny fanekena ireny ny tsy maintsy hiarovan'ny Fanjakana ireo mpikatroka ara-tontolo iainana. Kanefa, tsapa tao anatin'ny taona maromaro, indrindra ao anatin'izao rivotra politika ankehitriny izao, fa miharatsy ny toepiajin'ny mpiaro ny tontolo iaianana eto Madagasikara

Misesy ny tranga mampieritreritra :

- Any Atsimo, nahazo roa taona an-tranomaizina sazy mihatra noho ny « fisolokiana sy fampiasana titra tsy ara-dalana » i **Thomas Razafindremaka** avy amin'ny fikambanana Gny To tsy mba Zainy (GTZ) ao Ihosy. Mpiaro tontolo iaianana sy mpisintonia lakolosy momba ny trangana kolikoly ny tenany.
- Any Atsinanana, voan'ny antsonjay sy ampihorohoron'ny mpanao fitrandrahana hazo tsy ara-dalàna i **Angélique Razafindrazoary** avy amin'ny fikambanana Razan'i Vohibola Pangalanes, izay sady mitantana ny ala arovana Vohibola sy mpiaro ny tontolo iainana aô Atsinanana ao. Tsy heno izay mba hetsiky ny Fanjakana manoloana izany.
- imbetsaka norahonana i **Rivonala Razafison** avy ao amin'ny ACCE/AVG, noho ny fahasahiany nitoroka ireo mpitrandraka hazo sarobidy tao amin'ny tandavanala Zahamena Ankeniheny.

Ireo rehetra ireo dia mbola manampy trotraka ny tranga mampalahelo nanjo an'i **Attooumani Alily** (2017) sy **Henri Rakotoarisoa** (2022), izay novonoina noho ireo fandraisany andraikitra hiaro ny zavaboahary.

Mbola tsy mampihatra araka ny tokony ho izy ny zo amandalàna amin'ny sehatry ny tontolo iainana ny fitsarana malagasy. Maika aza, ny mifanohatra amin'ny tena andraikiny aza no ataony, ka arovany ireo mpanome baiko amin'ny asandahalo eo amin'ny sehatry ny tontolo iainana sy zavaboahary eto Madagasikara. Hany ka azo heverina ny mety hisian'ny fifandrafian'ny andraikitra sy ny tsindry izay manome vahana ny tsimatinamanota ho an'ireo tena nahavanondoza.

Ampatsiahivina fa na teo aza ireo adisisika nataon'ny fiarahamonimpirenena nandritra ny dimy taona, dia mbola tsy voafidy ihanany ny lalàna enti-miaro ny Mpiao ny zon'olombelona sy ny Mpisintonia lakolosy. Ireo fanitsakitsahana ny Fanjakana tandalàna sy ny demokrasia mandritra ny zotrampifidianana koa dia hita taratra amin'izany heloka amin'ny tontolo iainana izany, satria ny tontolo iainana sy ny zavaboahary dia lasa babon'ny tombotsoa miafina, ary ny mpisintonia lakolosy no misolo vaika ny ankalana.

Manoloana ireo toe-javatra ireo, dia mamerina ny fitakiany amin'ny Fanjakana sy ny mpiaramiombon'antoka ara-teknika sy ara-bola ny fiarahamonimpirenena. Ireo fitakiana ireo dia notsongaina tamin'ny atrikasa momba ny fiarovana ny mpisintonia lakolosy eo amin'ny sehatry ny tontolo iainana, natao tao Antananarivo ny 29 jona 2023 :

- 1)** Izao vaninandro politika izao, dia tokony hahitana hatrany ny fitohizan'ny asan'ny Fanjakana, ka tsy hisy fihatoana ny fandraisana sy fikirakirana ireo fitarainana sy antso avy amin'ny fiarahamonimpirenena.
- 2)** Antsoinay ny governemanta vaovao mba a) handany ny lalàna entimiaro ny mpiaro zon'olombelona sy ny mpisintonia lakolosy. Hanamarika kihondalana vaovao izany raha tanteraka, ary izahay fiarahamonimpirenena no ho voalohany hipotsatroka. B) hanangana rafitra mpiaro ny mpisintonia lakolosy eny anivon'ny Fanjakana ka ny CNIDH no hisahana izany.
- 3)** Antsoinay koa ireo mpiaramombonantoka isamparitra sy iraisampirenena miasa eto Madagasikara mba hitsipaka izao faneriterena ny fahafahan'ny olompirenena manao ny andraikiny eto Madagasikara,indrindra fa manoloana ny fifanoherana eo amin'ny kabary atao sy ny fihetsika aseho. Takianay ny a) fanamafisana ny fanamisana ny tantsoraka ho an'ny fiarahamonimpirenena sy ny mpisintonia lakolosy ; b) ny fametrahana ny fiarovana ny mpisintonia lakolosy ho isan'ireo fepetra tsy maintsy tanterahana mba hahafahan'i Madagasikara misitraka fanampiana ara-bola, indrindra avy amin'ny Banky Iraisampirenena

Raha manao antsakany sy andavany ny asany ny Fanjakana amin'ny fiarovana ny harenjavaboahary, dia tsy voatery manao ny ainy tsy ho zavatra toy izao ny olompirenena. Tsy afaka mihanona fotsiny amin'ny fitakiana ny zony amin'ireo fanampiana iraisampirenena i Madagasikatra manditra ny COP, kanefa ny tomponandraikitra tsy mandray ny andraikiny amin'ny fiahiana tontolo iainana, amin'ny fiarovana ny zon'olombelona izay miezaka mafy ny hanao izay tandrifiny ialana amin'izao tandrevaka izao.

Antananarivo faha 4 desambra 2023



© Transparency International - Initiative Madagascar



TRANSPARENCY
INTERNATIONAL
INITIATIVE
MADAGASCAR



NAHITA NA NIHARAN'NY **KOLIKOLY** **VE IANAO ?**

(*sehatry ny fananan-tany, fahasalamana, fampianarana, tontolo iainana sns...)



**Vonona handray ny fitarainanao sy
hanoro hevitra anao izahay**

Maimaimpoana



ANTSOY NA MANDEFASA SMS

034 17 562 75

Antananarivo

Sahia mitoroka satria azontsika resena ny kolikoly !

Araka ny Lalàna 2016-020 tamin'ny 22 aogositra 2016 momba ny ady amin'ny Kolikoly, araka ny famintinana nataon'ny BIANCO

INONA AVY IREO ENDRIKA KOLIKOLY MISY ?

- Fanodikodinana vola sy fananam-panjakana
- Fanodikodinana na fampiasana fananam-panjakana
- Fanodikodinana volam-panjakana amin'ny alalan'ny fampiasana taratasy hosoka
- Fanomezana alalana ataon'ny tompon'andraikitra tsy manana zo sy fahefana hanao izany
- Fanodikodinana fananam-panjakana ataon'ny mpitandro ny filaminana
- Fanodikodinana fananan'olon-tsotra
- Fakam-bola tsy ara-dalàna
- Fanafahana sy mamelan-ketra tsy ara-dalàna
- Fakam-bola tsy ara-dalàna ataon'ny mpirakidrahaharan'ny fitsarana
- Fakana tombontsoa tsy voamarina
- Fanaovana asa voarara
- Fanomezana tombondahiny tsy ara-dalàna
- Varotra tsy mifanaraka amin'ny asa sy andraikitra
- Mandray Kolikoly
- Manome Kolikoly
- Kolikoly omena ny tompon'andraiki-panjakana vahiny na mpiasa anivon'ny fikambanana iraisam-pirenena
- Fanararaotana fananan'orinasa tsy miankina
- Famborahana tsiambaratelo
- Fanodinkodinana volam-panjakana amin'ny fampiasana hosoka
- Fahazoana harena tsy ara-dalàna
- Fihazonana fananana sy loharanon-karena tsy ara-dalàna
- Kolikoly ataon'ny olona irakiraka na mpiasa na mpandrahahaha na mpikarama na olona karamaina, amin'ny orinasa tsy mainkina.
- Kolikoly ataon'ny mpitantana, tompona petra-bola, mpiasa anivon'ny orinasa tsy miankina amin'ny fanjakana sy ireo olona manao asa mahaleo-tena
- Fanararaotana fahafantarana olona
- Fanararaotana amin'ny fisahanana asa
- Fanararaotana amin'ny fisahanan'asa noho ny tsy fampiharana ny fepetra momba ny ady amin'ny kolikoly
- Fanararaotana fisahanana asa noho ny tsy famerenana fitaovam-panjakana
- Fifanolanan'ny tombontsoa manokana amin'ny asa sahanina
- Fanomezana tsy ara-dalàna
- Fitomboan-karena mihoapapana tsy voazava
- Tsy fanaovana fanambaram-pananana
- Fanaovana fitorohana tsy mitombina
- Ireo valibontana atao amin'ny vavolombelona mpitory, mpiasam-panjakana miandraikitra ny fampiharana ny lalàna amin'ny ady amin'ny kolikoly
- Ny famoahana tsiambaratelo mombamomba ny vavolombelona tsy mitonona anarana
- Ny amin'ny fanararaotana ny fanànan'orinasa tsy miankina
- Ny sakatsakana amin'ny fanadihadiana ataon'ny BIANCO



REJOIGNEZ NOTRE Ligue Nationale Citoyenne contre la Corruption !

Ensemble, nous pouvons faire la différence et construire un monde meilleur, débarrassé de la corruption.

Faites partie de notre mouvement et luttez pour un avenir plus transparent et équitable !

Transparency International – Initiative Madagascar [TI-MG] a mis en place des initiatives de lutte contre la corruption. Créez un impact significatif dans votre communauté car chaque action compte pour faire avancer notre cause commune.



Citoyens, citoyennes : rejoignez-nous ! Devenez

« SAKAIZA »

- Les « SAKAIZA » regroupent l'ensemble de nos bénévoles, sans limite d'âge, qui adhèrent à notre cause et sont engagés de diverses façons auprès de nous sans forcément faire partie d'un programme ou d'une structure définie ; ainsi que les entités de la société civile avec lesquelles TI-MG a conclu une convention de partenariat ou collabore de façon régulière.
- Notre objectif est de mobiliser et d'engager durablement les citoyens et les organisations de la société civile dans la lutte contre la corruption. Actuellement, nous comptons 200 bénévoles répartis dans les chefs-lieux de province, sous la coordination de points focaux.
- **Cela vous intéresse ? Ecrivez-nous à l'adresse sympathisants@transparency.mg**



**Vous dirigez un établissement scolaire ou universitaire ? Hébergez un
CLUB FONGOTRA !**

Les clubs Fongotra – qui fêtent leur 5^e anniversaire cette année – regroupent des élèves et étudiants de 16 à 25 ans issus d'établissements scolaires, universitaires ou assimilés, dont l'objectif est d'inculquer aux jeunes la culture de l'intégrité par le biais d'activités civiques et ludiques. Par ailleurs, chaque chef-lieu de province dispose d'un club pour permettre à tous les jeunes de participer activement aux activités du club et de s'imprégner aux valeurs de TI-MG. Actuellement, il existe 23 clubs Fongotra actifs comptant plus de 150 membres à travers les six provinces. Ils sont animés par un binôme de jeunes volontaires identifiés et formés par TI-MG. Ce sont des jeunes universitaires et / ou diplômés ayant un intérêt pour la lutte contre la corruption et qui contribuent à cette lutte à travers l'animation des Clubs Fongotra.

**Pour de plus amples informations sur cette initiative, écrivez-nous à l'adresse
fongotra@transparency.mg**



**Vous êtes une entreprise du secteur privé ? Adhérez à l'
ANTICORRUPTION BUSINESS CLUB (ABC)**

L'ABC est un programme lancé officiellement en novembre 2022, visant à accompagner les entreprises du secteur privé dans leur lutte contre la corruption à travers un ensemble d'outils dédiés, liés à la promotion des principes de transparence, de redevabilité et d'intégrité.

En rejoignant le Club, les membres peuvent notamment bénéficier des avantages suivants :

- Formation des membres du personnel sur la lutte contre la corruption ;
- Partage d'outils (sectoriels) de prévention et de détection,
- Appui et soutien dans la mise en place des dispositifs et outils internes de lutte contre la corruption.

Pour intégrer le Club, écrivez à l'adresse abc@transparency.mg.

**N'attendez plus, devenez un agent de changement ! Rejoignez notre armée anti-corruption !
Ensemble nous sommes plus forts contre la corruption !**

-Chronique-

Par Mialisoa RANDRIAMAMPIANINA

Parce que des personnes comme vous et moi avaient des opinions...

Atravers cette célébration des cinq ans de Malina, je voudrai vous évoquer la situation épineuse du métier de journaliste à Madagascar. Ceci me tient particulièrement à cœur, car 2023 a été une année laborieuse : violences et intimidations à l'encontre des citoyens, à l'encontre des acteurs politiques, et à l'encontre des journalistes dans l'exercice de leur fonction. On le sait : la brutalité, les menaces, l'atteinte à l'intégrité physique des personnes sont le signe inéluctable que nous revenons à nouveau vers un tunnel de dictature, sous couvert de maintien de l'ordre public.

Dès lors que les contestations devant ces représailles agressives – et d'ailleurs stupides, puisque fondées sur le besoin de faire taire les voix et sur l'idée de monopoliser les consciences –, n'ont eu aucun écho tangible, la question est : qu'adviendra-t-il de nos libertés d'expression et d'information dans les cinq ans à venir ? Au-delà des différends électoraux et des batailles politiques, ces pratiques d'un autre temps ne peuvent qu'interpeller sur une autre menace : sommes-nous condamnés à nous conformer à une pensée unique, celle qui ne critique pas, celle qui ne remet pas en question, celle qui ne crée pas d'alternative ?

Ma conviction est que nous n'accepterons pas de baisser les bras et continuerons contre vents et marées à réaliser notre mission de citoyens : défendre nos droits

pour mieux défendre notre pays. Ma conviction est que nous, hommes et femmes de Madagascar, sommes profondément passionnés par notre pays et attachés à sa liberté et sa dignité, comme à l'héritage que nous léguerons à nos générations cadettes.

Pourquoi diable accepterions-nous cette situation ? N'avons-nous aucun mérite d'exercer nos droits comme tous les citoyens du monde ? Nos générations aînées n'ont-elles pas assez donné de leur sang pour que nous puissions jouir de nos libertés ? Nos enfants ne valent-ils pas la peine que nous leur laissions une image de droiture ? Informer et s'exprimer sont salutaires à la vie publique. Dénoncer les infractions aux lois, le non-respect des droits et le harcèlement judiciaire est un devoir moral devant lequel aucun citoyen digne de ce nom n'osera se défiler. Le refus de l'intimidation et du silence est un autre devoir, tout aussi important. Plus que jamais, nous devons éviter de nous conformer à cette tentative pas si nouvelle de vouloir nous bâillonner. Ceci pourtant exige de la solidarité et de la vaillance : on sait maintenant que les armes sont prêtes et les ripostes, obtuses.

Pardonnez-moi ce billet si personnel : du sang a été versé, parce que des personnes comme vous et moi avaient des opinions. Ceci est inexcusable, et tout simplement inacceptable.



Suivez nous sur

www.malina.mg

